SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français
reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

CIIIe ANNÉE

Avril-Juin 1957

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique



PARIS
Au siège de la Société
54 Rue des Saints-Pères (VIIe)

1957

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE
de la Société de l'Histoire du Protestantisme français
SOMMAIRE DU N° AVRIL-JUIN 1957

AVIS IMPORTANT

La Société de l'Histoire du Protestantisme français serait infiniment reconnaissante aux personnes possédant d'anciens numéros du BULLETIN et désireuses de s'en défaire, de les renvoyer au siège de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris-7e.

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : **Paris 407-83 (Société d'Histoire du Protestantisme Français).**

France et Colonies : Provisoirement **500** fr.
(pasteurs et professeurs : **200** fr.).
Etranger : **1.000** fr.

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'Histoire).**

Tous les abonnés sont priés de verser directement à ce compte plutôt qu'aux libraires.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 50 à 60 pages. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés DÈS A PRÉSENT.

Bulletin de la Société de l'Histoire
du Protestantisme Français

ÉTUDES HISTORIQUES

I

La question du drapeau huguenot

L'histoire du protestantisme français comporte de nombreux problèmes qui ne sont pas encore complètement résolus. Un de ces problèmes est celui-ci : quel était le drapeau huguenot ?

La question a été maintes fois soulevée ; mais il ne semble pas qu'elle ait été l'objet d'une étude d'ensemble. M. N. Weiss a consacré en 1895 un article fort intéressant à démontrer que le blanc était la couleur de prédilection des huguenots (1). Ses arguments ont été repris par M. Henry Lehr qui soutient dans son ouvrage sur les institutions militaires huguenotes que « *le drapeau huguenot était blanc* » (2). Il est convenu de considérer cette interprétation comme exacte. Elle est pourtant quelque peu expéditive.

I

La thèse de M. Henry Lehr repose sur la préférence des huguenots pour la couleur blanche. Aussi y a-t-il lieu d'examiner tout d'abord cet aspect de la question.

Il est exact que les soldats huguenots portaient des casaques blanches dès 1562, contrairement aux catholiques qui

(1) N. Weiss : *Le drapeau huguenot, Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, XLIV/695.

(2) Cet ouvrage paru à Paris en 1901 est le traité le plus complet qui ait été publié à ce jour sur ce sujet. Malgré des lacunes, il présente un intérêt incontestable pour les recherches sur les institutions militaires huguenotes.

adoptaient alors la casaque cramoisie « *pour n'être prins pour confederez* ». Ici se pose une question : Pourquoi les casaques employées par les huguenots étaient-elles blanches ! Pourquoi cette couleur et non pas une autre ?

Selon Henri de La Popelinière, l'adoption par les huguenots de casaques blanches doit être considérée comme une « *preuve de netteté de conscience* ». Plusieurs auteurs ont pris à leur compte cette thèse. Tel est le cas en particulier d'Adolphe Scheffer. A son avis, le blanc était « *la couleur consacrée* » des huguenots ; elle représente « *la pureté de la foi calviniste* » (3).

Cette interprétation n'est pas concluante ; elle a l'inconvénient de ne pas tenir compte du fait que le blanc était alors la *livrée du royaume,* c'est-à-dire la couleur nationale. E.-Cl. Beneton n'était pas le seul à poser la question de cette façon ; Anatole de Barthélemy, Louis de Bouillé, M. de La Chasnaye du Bois et R. Quarré de Verneuil partagent son point de vue. Gabriel Daniel a fait également des recherches sur ce sujet. Son *Histoire de la Milice françoise* est formelle ; elle précise que le blanc est « *la couleur de France* ». Il s'agit là d'une conclusion analogue à celle à laquelle est arrivé Andre Favyn dans son *Histoire de Navarre* (parue en 1612). On peut donc considérer comme un fait acquis que la couleur blanche était, au temps de Charles IX, la couleur de la royauté. Cette circonstance ne semble pas avoir retenu l'attention de M. Henry Lehr. *C'est pourtant là qu'il faut chercher avant tout l'explication de la préférence accordée à cette couleur par les huguenots.*

Bien sûr, le choix des chefs de l'armée huguenote ne tenait pas uniquement à cette raison. Tout compte fait, l'usage des casaques doit être considéré comme un moyen de se reconnaître « *en la chaleur de la meslee* » (4). De ce point de vue, l'utilisation de la couleur blanche constitue sans aucun doute la solution la plus indiquée. A la rigueur, cette seule circonstance pourrait suffire à expliquer pour-

---

(3) Adolph SCHEFFER : *Les Huguenots au XVI[e] siècle,* Paris, 1870, p. 166.

(4) L'expression est de Henry de La Popelinière.

quoi les chefs huguenots avaient choisi précisément cette couleur.

C'est lors de la *camisade* (5) de La Ferté-Alais (6) que les casaques blanches furent employées pour la première fois par les huguenots. On les retrouve également à la bataille de Dreux. Par contre, l'assertion de Henry de La Popelinière suivant laquelle lors de la rencontre de Moncontour « *toute l'armée* (*huguenote*) *estoit en blanc* » (7), ne saurait être acceptée sans réserves. Pratiquement, l'emploi des casaques blanches est resté limité aux *gens de cheval*. A s'en tenir aux indications fournies par Michel de Castelnau, « *aucuns des principaux chefs* (*huguenots*) *avoient des casaques en velours, mais bien peu* ». Il est encore un fait que l'on ne saurait passer sous silence : c'est la casaque blanche des huguenots qui est à l'origine de l'uniforme blanc qui deviendra au XVIIIe siècle l'uniforme réglementaire de l'infanterie française.

II

Ce qui est vrai de la casaque blanche l'est aussi des *écharpes blanches* adoptées par les huguenots à la veille de la bataille de Dreux. Cependant, on se tromperait si l'on croyait qu'il s'agit là d'une innovation due aux huguenots.

L'usage des écharpes blanches apparaît pour la première fois en France sous Philippe le Bel (7). Au temps de Henri II, les officiers portaient ordinairement deux écharpes en croix dont l'une, *l'écharpe nationale*, était blanche, comme l'écharpe utilisée par les huguenots (dès 1562). Quant à la seconde écharpe, sa couleur variait de compa-

---

(5) Au XVIe siècle on désignait sous ce terme une attaque par surprise, effectuée la nuit. Avant l'attaque, les soldats mettaient une chemise blanche par-dessus de leurs vêtements pour se reconnaître entre eux.

(6) Petite ville sur la rive droite de l'Essone. La *camisade* de La Ferté-Alais eut lieu le 3 juillet 1562, pendant la première guerre de religion. On peut consulter sur cette affaire les *Mémoires* de François de La Noue.

(7) Henry de La Popelinière : *Histoire de France*, La Rochelle, 1581, p. 136.

gnie en compagnie (8). D'après G. Daniel « *il est certain que la couleur blanche a toujours été celle des écharpes françoises* » (9). L'adoption par les catholiques de *l'écharpe rouge* constitue donc une exception à la règle. Ce petit détail est plus important qu'il ne semble, car *le rouge était alors la couleur nationale espagnole.*

Les officiers de l'armée royale n'étaient-ils pas troublés d' « *avoir le ventre rouge* » suivant l'expression de l'Amiral ?

Il ne semble pas ; pour autant qu'on puisse en juger par cette chanson de guerre catholique :

Nos cappitains corporiaux
Ont des corselets tout nouveaux
Dorez et beaux
Et des cousteaux
Aussi longs comme un voulge (10)
Pour huguenots égorgetter,
Et une écharpe rouge
Que tous voulons porter.

G. Daniel admet d'ailleurs la possibilité que Charles IX ait choisi la couleur rouge « *pour faire plaisir aux espagnols dont il reçut un secours considérable* ». C'est aussi l'opinion de M. Racinet.

III

L'usage des écharpes blanches était-il obligatoire dans l'armée huguenote ?

Non. Il se trouve, en effet, que certains officiers huguenots portaient « *des écharpes en taffetas jaune et noir* » (11). C'était le cas notamment après la bataille de Jarnac.

---

(8) E.-Cl. Beneton : *Traité des marques nationales*, Paris, 1739, p. 147.

(9) G. Daniel : *Histoire de la Milice françoise*, Paris, 1728, I/481.

(10) Du XIIe au XVIe siècle, l'expression *vouge* s'est appliquée à toutes les armes d'hast : piques, corsèques, pertuisanes, guisarmes, hallebardes, etc. D'après Ch. Buttin, il convient cependant de réserver ce terme à une arme de guerre dérivée du *fauchard*. Le vouge était donc une arme redoutable.

(11) Henry de La Popelinière : *Histoire de France*, La Rochelle, 1581, p. 136.

Quelle en est l'explication ? Y a-t-il lieu d'attribuer ce fait à la nouvelle situation créée par l'assassinat de Louis de Condé (12) ?

La raison peut être trouvée dans les faits suivants :

L'armée de secours allemande levée par Ludwig de Bavière en 1569 (et qui allait se joindre à l'armée huguenote à la veille de la bataille de la Roche-l'Abeille) n'était pas composée uniquement de reitres et de lansquenets, comme l'affirment les chroniqueurs catholiques contemporains. Elle comptait dans ses rangs également quelque 2 000 Français qui *guerroyaient* auparavant dans les Pays-Bas contre Philippe II, aux côtés des *gueux* de Louis de Nassau (13). C'étaient ces officiers qui portaient l'écharpe jaune et noire, conformément aux usages du temps suivant lesquels les officiers étaient tenus d'arborer les couleurs de leur *capitaine*. Or, la *livrée* de Ludwig de Bavière, généralissime de l'armée expéditionnaire allemande, était jaune et noire (14).

Mais ce n'est pas l'unique exemple qui prouve que les huguenots ne se limitaient point à l'usage des écharpes blanches.

En 1572, — pendant la quatrième guerre de religion, — les réformés de La Rochellle *dressèrent* une cornette de chevau-légers composée « *d'ung bon nombre de réfugiés Gentilshommes et aultres* », et douze compagnies d'infanterie « *pour pourvoir à la sûreté de la ville* ». C'est un fait connu ; il est mentionné par tous les historiens contemporains. Ce qui est moins connu en général, c'est que le conseil de guerre de La Rochelle avait prescrit que « *les gens de cheval portoient une casaque noire* ». Quant aux soldats d'infanterie, ils devaient porter une écharpe de

---

(12) On se souviendra que Louis de Condé fut tué pendant la bataille de Jarnac (13 mars 1569), alors qu'il venait de se rendre. Le commandement de l'armée huguenote passa, par conséquent, entre les mains de l'amiral Gaspard de Coligny.

(13) L'origine du terme *gueux* est controversée. Pratiquement on désigne sous ce terme les insurgés hollandais qui ont fait le coup de feu contre les Espagnols entre 1567 et 1609.

(14) Ludwig de Bavière mourut le 11 juin 1469 au château des Cars, près de Nexon. L'armée de secours allemande fut alors mise sous le commandement de Volrad von Mansfeld.

couleur jaune. Pourquoi ? Parce que « *on avoit remarqué du mal pour discerner et recognoistre* (*pendant les combats*) *les uns et les autres* » (15).

Peut-être objectera-t-on que Henri IV a rendu obligatoire l'usage des écharpes blanches « *aux gens de guerre de son armée quelque condition et qualité qu'ils soyent* ». Faut-il en conclure que le blanc était la couleur huguenote ? Cette suggestion ne tient pas. L'institution par Henri IV des écharpes blanches était motivée par le fait qu'il s'agit là « *de l'ancienne marque donnée par les Roys de France à leurs bons et loyaux subjects, à la différence de celle des ennemis de leur Estat* ». L'Ordonnance royale rendue au Camp de Saint-Denis le 18 juillet 1590 en fait foi. En vertu de cette ordonnance (conservée à la Bibliothèque Nationale) l'utilisation des écharpes blanches était réservée « *aux Roys de France et aux vrais François* ». Des gens appartenant « *au party adverse* » (16) qui « *se renderoient si téméraires de porter* (*cette écharpe*) », devaient être « *punys et chastiés comme traistres, et de la même peine que les espions* ».

Si sous le règne du *bon Henri* l'usage des écharpes blanches était obligatoire pour tous les *hommes d'armes,* chez les huguenots il restait limité aux officiers. L'amiral Gaspard de Coligny lui-même l'avait portée à la bataille de Dreux.

IV

Il y a encore un aspect de la question qu'il ne faut pas négliger.

Au XVI[e] siècle, les drapeaux n'étaient qu'un signe de ralliement, un moyen de rendre plus facile l'identification des gens de guerre. D'une part, ils servaient « *à distinguer les divers Corps et les Troupes des différentes Nations qui les composoient* », d'autre part on les utilisait « *pour rallier* (*les soldats*) *dans une déroute et reconnaître les uns*

(15) Ces détails sont empruntés à Amos BARBOT (1456-1616) dont l'*Histoire de La Rochelle*, publiée par Denys d'Aussy en 1866, contient une foule de renseignements très intéressants sur les faits qui se sont passés dans l'Aulnis entre 1550 et 1574.

(16) C'est-à-dire : les *liguistes*.

et les autres dans certaines occasions » (17). Pratiquement, il y avait dans chaque régiment autant de drapeaux que de compagnies. Dans ces conditions, une armée ressemblait, — vue de loin, — à une forêt de drapeaux. Ces drapeaux étaient très différents tant de couleur que de forme. Les *Quarante tableaux* publiés en 1570 par Jean Perissin et Jacques Tortorel sont à ce point de vue particulièrement instructifs ; ils montrent que sur ce plan la situation était la même dans l'armée huguenote que dans l'armée catholique ou dans n'importe quelle autre armée de l'époque (18).

Y a-t-il eu des drapeaux blancs chez les huguenots ?

Mais oui. On sait par exemple que l'étendard de *Monsieur l'Admiral* était blanc. Louis de Condé employait également un drapeau de cette couleur. Rien n'est plus compréhensible ; le blanc n'était pas seulement la couleur de la royauté, il était en outre *couleur de commandement*. C'est pourquoi l'utilisation des drapeaux blancs ne s'est pas limitée à l'armée huguenote ; *les généraux de Charles IX employaient également des drapeaux de couleur blanche.*

Ce fait est indiscutable ; en voici les preuves :

D'après Jacques Gaches (19), parmi les vingt-trois drapeaux abandonnés par les catholiques à Saint-Gilles se trouvait aussi un « *guidon blanc* » (20). Lors de la bataille de Sainte-Gemme-la-Plaine, dix-huit drapeaux tombaient

---

(17) G. Daniel : *Histoire de la Milice françoise*, Paris, 1728, I/481.

(18) Ces gravures peuvent être consultées à la Bibliothèque du Protestantisme qui possède un exemplaire du recueil de Jean Perissin et Jacques Tortorel.

(19) Jacques Gaches était *bourgeois* de Castres, « *où il esté diverses fois Consul* ». C'était un protestant convaincu. Ses *Mémoires*, publiés par Charles Pradel en 1879, vont de 1559 à 1610. Ils présentent de nombreuses lacunes. Mais Jacques Gaches était un personnage fort bien renseigné ; ses *Mémoires* permettent de se faire une idée très nette des conditions de vie dans une *ville protestante* dans la seconde moitié du XVIe siècle.

(20) La bataille de Saint-Gilles eut lieu pendant la première guerre de religion. Elle s'acheva par la défaite des catholiques qui laissèrent quelque 2 000 morts sur le champ de bataille. On trouve un *Discours* fort intéressant sur cette affaire dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France.* La bataille de Saint-Gilles est le sujet d'une gravure du recueil de Jean Perissin et Jacques Tortorel.

entre les mains des huguenots (21). Parmi ces drapeaux, — remis à Jeanne d'Albret après la bataille, — il y avait deux *enseignes blanches* (22). Les *Mémoires* de François de Villegomblain permettent d'établir que l'un de ces deux drapeaux appartenait au *Régiment des Gardes françaises* tandis que l'autre était le « drapeau-colonel » du *Régiment de Piémont.*

L'explication en est bien simple :

Le colonel-général de l'infanterie avait dans chaque régiment permanent une compagnie. Cette compagnie, — la *compagnie-colonelle,* commandée par le *lieutenant-colonel* (23), — était autorisée à arborer un drapeau blanc. L'institution du drapeau blanc en tant que drapeau de commandement est donc une conséquence de la création d'un commandement unique pour la *piétaille.* L'usage de ces drapeaux apparaît sous François Ier pour la première fois en France. Cependant, c'est au temps de Charles IX que l'emploi des drapeaux blancs commence à se généraliser. Il existe de toute évidence une relation de cause à effet entre ce fait et la création des premiers régiments d'infanterie. Si l'on s'en rapporte à E.-Cl. Beneton, « *il y avoit en France (sous Charles IX) autant d'enseignes blanches qu'il y avoit de colonels-généraux* ». Le colonel-général de la cavalerie possédait également une compagnie de chaque régiment. Ces compagnies jouissaient du privilège

---

(21) La bataille de Sainte-Gemme-la-Plaine fut le point culminant de la contre-offensive déclenchée par François de La Noue au début de 1570 en vue de débarrasser des catholiques l'Aulnis, le Poitou et la Saintonge. Le rapport de forces était de deux à un en faveur des catholiques. L'avantage resta néanmoins aux huguenots. Des 4 000 catholiques qui participèrent à la bataille, ils n'en réchappèrent que 1 500.

(22) Au XVIe siècle, le terme *enseigne* servait à désigner également les compagnies d'infanterie. Pourquoi ? Parce que « *chaque compagnie avoit son Enseigne ou drapeau* » (précise l'*Histoire de la guerre* de E.-Cl. BENETON). Les enseignes en tant que drapeaux étaient très grandes, carrées ; elles avaient deux fois les dimensions des drapeaux actuels. Elles étaient faites de soie, sans franges. La hampe était ordinairement une pique.

(23) Par *lieutenant-colonel* il faut entendre ici un officier désigné par le colonel-général, c'est-à-dire : son *lieutenant.*

d'arborer une *cornette blanche* (24). Même le colonel-général des Suisses était autorisé à faire flotter une *enseigne-couronelle,* soit : un drapeau blanc (25) Quant au *Régiment des Gardes françaises,* c'était un des six régiments d'infanterie *entretenus par le Roy* qui existaient dans le royaume au moment de l'ouverture de la troisième guerre de religion (26). Il avait quinze enseignes. C'étaient « *toutes vieilles compagnies commandées par les meilleurs Capitaines, et les plus experimentez qui fussent en France* » (affirment les *Mémoires* de François de Villegomblain). La première de ces enseignes, — *l'enseigne-colonelle,* — pouvait arborer un drapeau blanc. Il en était de même pour la première compagnie du *Régiment de Piémont* (27).

Il n'est pas malaisé de multiplier les exemples du même genre :

L'étendard employé par Henri d'Anjou à Moncontour était blanc, comme le pavillon de *Monsieur l'Admiral.* A la bataille d'Ivry, on voit Charles de Mayenne déployer une *cornette blanche* (qui tombera entre les mains des soldats de Henri IV). C'était un drapeau orné de la croix de Lorraine, tandis que la cornette blanche de Henri IV était ornée du lys d'or de France. En 1591, le commandant de la milice de Paris va aussi être doté d'un fanion blanc.

En fait, on rencontre déjà au XV[e] siècle des exemples de l'utilisation des drapeaux blancs. On se souviendra certainement que l'étendard de Jeanne d'Arc était de cette couleur. Les fanions attribués par Louis XI, en 1462, aux capitaines-généraux des francs-archers étaient également blancs.

---

(24) Le terme *cornette* désigne à la fois une compagnie de cavalerie et le drapeau de cette unité. La cornette en tant que drapeau était carrée ; elle était de dimensions plus réduites que l'enseigne.

(25) Dès 1661, l'*Amiral de France* avait également un drapeau blanc, comme les colonels-généraux.

(26) Le *Régiment des Gardes français* avait été organisé en 1563. Pierre de Charry, à qui Charles IX avait confié le commandement du régiment, était un gentilhomme du Languedoc. Il devait être tué au cours d'un duel par N. de la Tour des Chateliers (qui deviendra lors de la troisième guerre de religion commandant de l'armée de mer huguenote).

(27) De même que le *Régiment des Gardes françaises,* le *Régiment de Piémont* était un régiment d'élite composé de soldats de métier recrutés en temps de paix. Il avait dix compagnies.

A l'origine, les drapeaux blancs étaient « *simples, non parsemés, sans ornemens, sans meslanges de couleurs ou Fleurs-de-Lys* » (28). Dans la plupart des cas, les drapeaux-blancs employés par les huguenots étaient également des *drapeaux pleins,* c'est-à-dire tout blancs.

Possède-t-on une reproduction authentique du drapeau de l'Amiral Gaspard de Coligny ?

Oui.

Parmi les quarante-quatre gravures dues au burin de Jean Perissin et Jacques Tortorel reproduisant les principaux événements survenus en France entre 1559 et 1569, il y en a une qui représente l'ordre de bataille des deux armées à Moncontour. Sur cette gravure, on aperçoit l'étendard de l'Amiral en compagnie d'une douzaine d'autres drapeaux employés par les huguenots. C'était un *guidon,* c'est-à-dire un drapeau de cavalerie à double pointe, orné de l'*ancre sacrée.* Il était uni, comme les fanions des trompettes de l'Amiral que l'on voit également sur plusieurs *tableaux* faisant partie du recueil de Jean Perissin et Jacques Tortorel (29).

Quant à l'*ancre sacrée,* il ne semble pas sans intérêt de préciser ceci :

On désigne ainsi un emblème représentant un serpent enroulé autour d'une ancre. On rencontre cet emblème sur le frontispice de divers ouvrages de Jean Calvin édités à Genève par Jean Crespin. Toutefois, Jean Crespin n'était pas le seul à employer l'ancre sacrée comme *marque d'imprimerie,* car on la retrouve aussi sur le frontispice de la première édition allemande de l'*Eloge de la folie* (parue en 1509). Parmi les tableaux exposés à la *Bibliothèque du Protestantisme* il se trouve un portrait de Philippe Melanchton. Sur ce tableau, attribué à Lucas Cranach, on aperçoit également l'ancre sacrée. Il s'agit là, au fond, d'une version du thème du *serpent d'airain.* On se souviendra que, d'après la typologie du Moyen âge, le serpent d'airain représente le crucifiement. En somme, l'ancre sacrée est un *symbole de la rédemption.* On est sûr de ne pas

---

(28) E.-Cl. Beneton : *Commentaires sur les enseignes de guerres,* Paris, 1742, p. 342.

(29) Par exemple : sur la planche 36 du recueil représentant « *La desroute du Camp de M. les Princes à Moncontour* ».

faire fausse route en affirmant que c'est là qu'il faut chercher l'explication du choix de l'Amiral qui avait fait de cet emblème sa *marque particulière.*

V

Que faut-il en conclure ?

D'après M. N. Weiss, il n'est pas aisé d'élucider la question de savoir quel était le drapeau huguenot ? On ne peut que partager cet avis. Cependant, on serait encore plus près de la vérité en concluant *qu'il n'y avait pas de drapeau huguenot.* Chaque compagnie arborait un drapeau différent (30). C'est par ces différents drapeaux que les diverses unités de l'armée huguenote se distinguaient les unes des autres. En ce qui concerne le drapeau blanc, il n'était pas l'étendard de toute l'armée huguenote mais un drapeau personnel « *qui a tousiours esté commis à des personnages recommandables* », suivant Auguste Galand (31). Dès 1507, l'usage des drapeaux blancs était réservé aux colonels-généraux.

Les huguenots se conformaient-ils à cette règle ?

A vrai dire, non. Mais cela est une autre histoire. Avant de jeter la pierre aux huguenots, on devrait, en tout cas, prendre en considération que l'utilisation des drapeaux blancs sans *commission régulière* était aussi à la mode chez les catholiques ; les *Mémoires* de Pierre de Brantôme en fournissent la preuve. Il est par ailleurs démontré que le drapeau blanc n'a pas eu la prééminence sur les autres étendards employés par les huguenots. Rien ne révèle que son utilisation aït revêtu une signification particulière ; somme toute, on ne saurait en aucun cas attribuer à ce drapeau un autre caractère que celui d'un *pavillon de commandement.*

Colonel Jean de PABLO.

(30) L'institution du drapeau national (au sens actuel du mot) est une innovation postérieure à 1790. Il semble indiqué de signaler qu'à la chute de l'Empire, le gouvernement provisoire (formé le 4 avril 1814) s'est empressé de remplacer le drapeau tricolore par le drapeau blanc.

(31) Auguste GALAND est l'auteur du premier traité qui ait été publié en France sur des questions de ce genre. Bien que certaines de ses assertions soient controversées, son livre (paru en 1637 sous le titre « *les anciennes enseignes et estandards de France* ») est indispensable pour les recherches sur ce sujet.

LA RÉFORME A BRUXELLES

I

Aspirations vers une Réforme

(XIe siècle – 1522)

C'est dans le courant du XIe siècle que se manifestent les premières traces — du moins celles qui nous sont parvenues — de mouvements de pensées et de piétés différentes de celles professées par l'Eglise romaine.

Quelles seraient les origines profondes de ces tendances hétérodoxes qui amenèrent le clergé à sévir ? Celles-ci mettent deux thèses en présence : l'une, déjà énoncée par *Voltaire*, déclare que ces croyants seraient « des restes des premiers chrétiens des Gaules, attachés à plusieurs anciens usages que la cour romaine changea depuis » (1). Reprise dans un livre récent, cette continuité est formulée de la façon suivante : « Si nous tournons nos regards vers le nord, nous voyons les *Culdées* former à cette époque (VIe siècle) un anneau de la chaîne lumineuse qui passe à travers les siècles et en de nombreuses régions pour aboutir à Wycliff et puis aux réformateurs. Les Culdées sont les descendants spirituels de *Patrick*, qui lui-même avait reçu la lumière évangélique des disciples de *Martin de Tours*, le protecteur des *Priscilliens* espagnols » (2).

L'autre thèse donne à ces hétérodoxes une origine orientale : « Il semble que le *catharisme* puisse être défini comme la superposition de la doctrine bogomile au mouvement qui tendait au retour à une Eglise pauvre et apostolique... Son fondateur, le prêtre bulgare *Bogomil*, le prêchait aux paysans, à la petite noblesse et au clergé rural de Macédoine... Il est possible que ces vues aient été empruntées à la secte des *Pauliciens* qui s'étaient infiltrés dans les Balkans depuis la fin du VIIIe siècle... Persécutés dans la première moitié du XIIe siècle par les *Comnène*, les Bogomiles se replient dans les Balkans... Outre les

missionnaires balkaniques, les chevaliers rentrés d'Orient après l'échec de la *deuxième croisade* et les marchands furent les instruments essentiels de la diffusion des idées bogomiles » (3).

Au XII[e] siècle nous trouvons en Belgique divers groupes de dissidents : probablement des disciples de *Béranger de Tours*. « En 1050, il fut excommunié pour avoir dénoncé comme incompatible avec la révélation chrétienne la doctrine naissante de la Transsubstantiation... Pendant trente années, Béranger souffrit beaucoup pour sa foi, et mourut en état d'excommunication en 1088, dans l'île de Saint-Cosme, près de Tours. L'historien Mosheim a écrit à son sujet : Le nombre de ses disciples égala l'étendue de sa réputation : on prétend que dans le siècle suivant, il y eut bien 800 000 personnes qui professaient ses opinions » (4).

Ce « pourvoyeur de nombreuses hérésies » comme le dénoncèrent de nombreux conciles (5), semble être à la source de la prédication de *Tanchelin* à Anvers. Certains historiens considèrent « qu'il ne fut que le continuateur de Béranger, dont il propagea les opinions sur l'eucharistie et le baptême des enfants. Ils vantent son éloquence, sa douceur, sa bienfaisance et le disculpent des imputations calomnieuses de ses ennemis. Dircxens... lui-même révoque en doute l'immoralité de Tanchelin » (6).

A la même époque des groupes de *Cathares* ou d'*Albigeois* avaient fait leur apparition en Belgique. Ils étaient les disciples d'un certain *Gondulphe* et furent en 1025 poursuivis par l'évêque de Cambrai, Gérard I[er]. De ce Gondulphe, ils avaient reçu les Evangiles et les autres écrits des Apôtres. « Gérard leur demanda alors comment ils pouvaient croire à ces Livres Saints et rejeter en fait leur contenu, par exemple relatif au baptême. Ils répondirent, en niant toute contradiction dans leur attitude : Notre loi et notre discipline... consistent à abandonner le monde, à réprimer la concupiscence de la chair, à se procurer sa nourriture par le travail de ses mains, à ne faire de tort à personne, à se montrer charitable envers tous... Si nous observons cette justice, il n'est pas besoin du baptême ; et si nous ne l'observons pas, le baptême ne peut nous sauver... Car en elle se trouve réalisée toute l'institution apostolique et évangélique » (7).

Ces Albigeois portaient différents noms en Belgique : *Piphiles, Patarins* et aussi *Béghards* et *Béguines.* « Le Père jésuite van Mierlo... a expliqué le nom de Béguines comme une apocope de celui des Albigeois, corruption populaire de *Albigences.* Le surnom donné à Lambert serait aussi une appellation hérétique dont la vraie forme aurait été « *Li Béguin* ». C'est assez vraisemblable comme explication, car Lambert-le-Bègue, n'était pas bègue, au parler difficile ; tous les auteurs sont d'accord pour vanter son éloquence. Donc le nom commun d'hérétique, aurait été parfois dénaturé par le peuple en « Albigences » ou « el béguines ». M. Philippen confirme qu'au XIIIe siècle, le vocable « Beghinus » était le nom porté à Cologne par les Albigeois » (8).

Dès la première moitié du XIIIe siècle, un Béguinage existe à Bruxelles. « Entre la chaussée de Laeken et le monastère antique des Dames Blanches, nous trouvons vers 1248 une chapelle appelée Notre-Dame de la Vigne : « *De Wijngaerdt* » deviendra le nom du Béguinage bruxellois » (9). Les Béghards ou Bogaerds et les Béguines se caractérisent par leur vie communautaire, par leur absence de vœux perpétuels, par leur opposition aux couvents et à leurs richesses et par la propagation des Ecritures en langue vulgaire. Les femmes étaient dentellières ou filaient la laine, les hommes étaient tisserands. Il nous faut noter cette importance du métier de tisserand : les Albigeois l'exerçaient, les Vaudois aussi, les Béghards de même.

Le fondateur des béguinages serait un Liégeois : *Lambert le Bègue.* Le chroniqueur Albéric de Troisfontaines écrit : « En 1177, Lambert de Liége, curé de Saint-Christophe qui fonda le béguinage, fut un fervent prédicateur de la religion nouvelle dans le diocèse » (10). Un autre document, le manuscrit de Glasgow, contient une image représentant « Sires Lambers ». Au-dessus du personnage, on lit :

Cis prudom fist prumiers l'ordre de béguinage,
Les épistles Sain Paul mist en notre language.

En plus, sur une banderole, qu'il tient entre ses mains, on lit :

Ge sui ichis Lambers, nel tenez as a fable,
Ki fonda Sain Christofle.
Ki enscri ceste table » (11).

Ce Lambert, né à Liége en 1131, traduisit en wallon les Epîtres de Paul et les Actes des Apôtres. La Bibliothèque de l'Université de Liége possède un psautier appelé *Psautier de Lambert le Bègue* qui renferme des hymnes religieuses (12). Il prêchait le salut en Jésus-Christ et s'attaquait aux abus de l'Eglise romaine, ce qui lui amena l'hostilité des prêtres et de la foule fanatisée. Jeté en prison, comme hérétique, il en appela au pape *Calixte III*. Entre temps quelques amis le firent évader et il se réfugia à Troie-en-Champagne. Le Concile de Constance, en juillet 1177, le condamna. L'inquisition sévit contre les Béghards et les Béguines, plusieurs furent brûlés vifs et le Concile de Lyon, en 1276, supprima les béguinages. Notons surtout qu'on trouvait dans leurs bibliothèques des ouvrages de tendance évangélique qui contribuèrent à préparer la Réformation dans les idées et dans les cœurs (13).

*
* *

Vers le début du XIVe siècle un nouveau courant de spiritualité prend naissance en Belgique. C'est la *Dévotion Moderne*, c'est-à-dire « une façon de chercher la perfection vivante, chaude, profondément humaine ; une technique spirituelle qui repose toute sur la formation intérieure de l'être ; une mystique modeste, sans éclats ni phénomènes exceptionnels, mais qui soumet l'homme tout entier à l'imitation du seul modèle, le Christ » (14).

Mais aussi, « il s'agissait d'une réforme de l'Eglise catholique par l'Eglise catholique ; il s'agissait de ranimer le pur esprit du christianisme dans les membres de cette Eglise, d'inspirer à tout le monde l'intérêt le plus vif pour les vérités pures de l'Evangile, de les répandre et de les fortifier dans les masses par la prédication et par les livres utiles en langue vulgaire » (15).

A l'opposé de ce qui se passa pour les Cathares, les *Mystiques* ne furent pas, en général, catalogués comme hérétiques, et ne subirent pas les réactions violentes de l'Eglise romaine. Ils furent plutôt tolérés, soit que vivant en vase clos et tournés principalement vers la spéculation intime, leur action restait plus ou moins souterraine et individuelle — ils firent peu école, et n'agirent pas, du moins ouvertement, sur l'esprit de la masse — soit que dé-

daignant la philosophie et la réflexion logique, et paraissant vivre en marge de la pensée scholastique et des querelles des écoles théologiques, ils semblaient manifester plus une excentricité passagère et personnelle que la formulation d'une pensée originale capable d'ébranler les bases de la chrétienté romaine. Pourtant les mystiques contribuèrent eux aussi à créer un mouvement d'idées favorables à l'éclosion de la Réforme, comme le remarque M. Daniel-Rops : « Il est certain qu'en achevant de creuser le fossé entre la théologie et la dévotion, ils ont, pour leur part, consommé la chute du vieil édifice qui avait fait la gloire du Moyen âge, et même, en un sens, contribué à préparer le divorce entre la religion et la raison dont souffrira le monde moderne » (16).

L'un des premiers parmi les mystiques de la Dévotion moderne est le Brabançon *Thomas de Cantimpré,* né en 1201 à Leeuw-Saint-Pierre, proche de Bruxelles. Après avoir été chanoine régulier de Saint-Augustin dans l'Abbaye de Cantimpré, d'où lui vint son surnom, il passa à l'ordre des dominicains, où il se distingua autant par sa piété que par son éloquence. Il devint plus tard recteur de Louvain et suffragant de l'évêque de Cambrai. Il mourut entre 1263 et 1280.

Thomas de Cantimpré est aussi connu par son ouvrage paru en 1269 : « *Le bien universel ou les Abeilles mystiques* », satire qui fait plus d'une fois penser au « Biencorf » (La Ruche) de *Philippe de Marnix,* par exemple le passage suivant : « Une autre fois, il (= le diable) se permit de dicter une improvisation à un prêtre chargé de faire un sermon dans un synode d'évêques, et par cela même très embarrassé : De quoi vous inquiétez-vous, lui dit-il, prêchez-leur ceci : Les princes des enfers et des ténèbres saluent les princes et les prélats de l'Eglise romaine. Ils vous rendent grâce de ce que non seulement vous êtes prêts à descendre au Tartare, mais de ce qu'encore, par la négligence de vos devoirs, vous y amènerez avec vous vos sujets et la majeure partie du monde. C'est à regret que je vous parle ainsi, mais Dieu le veut. Le prédicateur répondit au diable : Hélas ! quand même je leur dirais tout cela, ils ne me croiraient pas » (17).

Le plus connu des grands mystiques est le célèbre *Jean van Ruysbroeck,* né au village de Ruysbroeck, près de

Bruxelles en 1293 et surnommé « *l'Admirable* ». Elevé par son oncle *Jean Hinckaert*, il devint prêtre et desservit l'Eglise Sainte-Gudule à Bruxelles. Il était doué d'un tempérament très mystique, mais dont l'initiative était laissée à Dieu. Dans le chapitre XV du *Livre des XII Béguines*, il écrivit notamment : « C'est l'esprit de notre Seigneur qui pénètre en nous et nous révèle l'amour face à face ; c'est lui qui nous affranchit de nous-mêmes, de nos joies, de nos souffrances et de toutes les relations terrestres ; c'est lui qui nous enseigne à nous abandonner sans réserve à l'amour » (18).

Son mysticisme ne lui fait cependant pas oublier la vie pratique et le labeur manuel. « Comme *Luther*, et avant lui, notre mystique affirme qu'on sert Dieu au lavoir, à la cuisine, à l'infirmerie autant que dans le sanctuaire » (19). Enfin cette piété simple et pratique se déploie en une morale saine et sévère. Ruysbroeck stigmatise avec force les déformations de la foi et les mœurs dissolues du clergé : « Ni le sacerdoce ni la vie claustrale ne donnent la sainteté ; les pensées et les sentiments seuls la procurent. Dans l'origine, papes, évêques et prêtres avaient été égaux ; alors, ils convertissaient les peuples, créaient la foi et la scellaient de leur sang. Que les temps sont changés ! Ceux qui possèdent à présent l'héritage du Christ et les biens de l'Eglise sont inquiets, remuants, ensevelis dans les choses du monde et oublieux de leurs devoirs... Ils ne pardonnent que les péchés de ceux qui savent payer ; après quoi, les plus grands coupables peuvent de nouveau servir Satan. C'est ainsi que chacun a ce qu'il veut : le diable l'âme, l'évêque l'argent et les imbéciles leurs satisfactions... Pour de l'argent on a lettres d'absolution et indulgences plénières » (20).

En 1343, Ruysbroeck quitte la capitale pour aller fonder à Groenendael, dans la Forêt de Soignes, une abbaye qui suivait la règle des Chanoines réguliers de Saint-Augustin. Il en devint le prieur et un petit groupe se forma autour de lui. Le 2 décembre 1381, Jean van Ruysbroeck s'éteignait dans son prieuré de Groenendael. « C'est à lui qu'il faut rattacher l'institution des *Frères de la Vie Commune* d'où sortiront le plus beau livre écrit de la main des hommes : « l'Imitation de Jésus-Christ », et le mouvement de réforme intérieure auquel est associée la congrégation de

Windesheim. C'est lui qui renouvelle la spiritualité alanguie de l'ordre franciscain par les écrits d'*Henri Herphius*... C'est lui encore qui, très probablement, inspire la mystérieuse Théologie Germanique et baigne aussi le seuil de la Réforme... Quant à la nécessité d'une réforme dans l'Eglise, que proclame si énergiquement Ruysbroeck, c'est une préoccupation que notre moine partage... avec nombre de sectes hétérodoxes du Moyen âge » (21).

Citons encore parmi les épigones de la Dévotion Moderne le Bruxellois *Jean Mombaer* (1460-1503), formé à Windesheim et dont le renom fut si grand qu'il fut appelé en France afin d'y réformer plusieurs couvents (22). Et le professeur Meyhoffer nous fournira la conclusion de ces quelques paragraphes consacrés aux Mystiques : « il est incontestable que ce mouvement profondément religieux, effort pour spiritualiser la foi et pour la répandre dans les masses par la prédication et les livres en langue vulgaire, est un acheminement vers la libération du XVI[e] siècle » (23).

* * *

Au début du XV[e] siècle, la cité bruxelloise fut secouée par l'affaire des *Hommes de l'Intelligence.* Ceux-ci étaient dirigés par un carme *Guillaume de Hildernisse* et un Picard, *Gilles Cantoris* (Sanghers, le Chantre), laïque établi à Bruxelles. La communauté semble avoir eu assez bien d'adhérents, car l'inquisiteur envoyé par *Pierre d'Ailly,* évêque de Cambrai, eut la tâche fort difficile : il fut chansonné dans les rues et on lui tendit une embuscade, il ne dut son salut qu'à la fuite. D'où venaient ces Hommes de l'Intelligence ? Certains pensent qu'ils suivaient les doctrines de *Wycliffe* (24), d'autres qu'ils étaient les successeurs d'une certaine *Bloemmardine,* que Ruysbroeck avait combattue (25) et par conséquent qu'ils appartenaient au vaste mouvement des Frères du Libre Esprit.

Altmeyer définit ainsi leur doctrine : « Les Hommes de l'Intelligence soutenaient que le Christ seul a conquis, pour le genre humain, la vie et le bonheur éternels, et que, par conséquent, les hommes ne peuvent les mériter par leurs propres actions ; que les prêtres ne possèdent pas le pouvoir de faire la rémission des péchés ; que le Christ seul

a ce pouvoir ; que les pénitences et les macérations du corps ne servent absolument à rien pour atteindre à la béatitude ; que nul ne peut parvenir à la complète intelligence de l'Ecriture sans le secours extraordinaire d'une lumière divine... Le vingt et unième article rétracté par Guillaume disait : que « le temps de l'ancienne loi fut le temps du Père, le temps de la nouvelle celui du Fils, mais que c'était maintenant le temps du Saint-Esprit, le temps d'Elie, où il faut prêcher le contraire des doctrines du catholicisme ; car le Saint-Esprit éclairera plus qu'auparavant l'intelligence des hommes » (26).

C'est en 1411 que s'instruisit le procès de Guillaume de Hildernisse (27) et celui-ci abjura le 12 juin 1412. De Gilles Cantoris nous ne savons ce qu'il devint, mais ce qui est certain, c'est que « même dix ans après la rétractation de Guillaume, de nouveaux missionnaires se montrèrent dans le Brabant pour prêcher encore sa doctrine. L'un d'eux fit son apparition à Louvain, en 1428, sous le nom de Petite Pelisse (Pelsken) » (28).

C'est tout au début de ce même xve siècle que s'établissent à Bruxelles les *Frères de la Vie Commune*. « Par un acte notarié du 16 mai 1422, Philippe de Calido Campo — alias van Heetvelde — et sa femme Catherine Stoofs mirent à leur disposition un immeuble situé dans la Putterie. Ils devaient y vivre suivant les normes ordinaires de leur institut, cherchant dans le travail les ressources indispensables » (29).

Ces Frères se réclamaient de la communauté de Zwolle, la deuxième qu'avait fondée *Gérard Groote* de Deventer (1340-1384). Brillant professeur de théologie à Cologne et riche prébandier, Gérard Groote passa en 1374 par son Chemin de Damas et se retira dans sa maison natale de Deventer pour y vivre dans la méditation. « Cependant cette demi-retraite ne pouvait satisfaire Gérard. Il avait entendu parler du monastère de Groenendael comme d'un modèle de vie monastique. Les livres de Ruysbroeck l'avaient rempli d'admiration. Il se décida donc à se mettre en route, pour juger de ses yeux mêmes et demander conseil au vieux prieur du Groenendael » (30).

Il revint plusieurs fois dans la Forêt de Soignes recevoir les enseignements de l'Admirable, et « quelques années plus

tard, mortellement touché par une épidémie, l'image de Groenendael hantait encore son agonie. Aux frères qui se pressaient à son chevet, il sut dire encore : Ni la règle des Chartreux, ni celle des Cisterciens, mais celle des Chanoines réguliers de Saint-Augustin » (31).

En 1480, la communauté bruxelloise quitta le quartier de la Putterie pour s'établir au Borchval, probablement dans le domaine qu'y possédait Philippe (32) ou Hugues (33) van Heetvelde le petit-fils du fondateur. La Fraternité portait le nom de « *Maison de Nazareth* ». « Ce fut à cette communauté que Bruxelles dut ses premières impressions typographiques (1476). Lorsqu'elle voulut ouvrir une école, elle rencontra des obstacles qui ne furent levés que le 29 juillet 1515 » (34).

Dans le domaine de l'édition, les Frères transcrivirent d'abord de nombreux manuscrits, dont notamment un qui contient toute l'œuvre de Ruysbroeck et qui est conservé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Il porte l'inscription suivante : *Iste liber pertinet fratribus domus Dei de Nazareth in Bruxella.* De l'atelier d'imprimerie, qui eut une existence éphémère il ne nous reste que treize volumes. En plus de leurs éditions, les Frères s'occupaient aussi de reliure et d'enluminure. « Ainsi les Frères de la Vie Commune, ayant cultivé les deux genres de reproduction, servent de transition entre la période des « scriptoria » et celle des imprimeries qui vont donner un essor extraordinaire au mouvement de retour au christianisme primitif » (35).

Leur seconde occupation était l'enseignement de la jeunesse « et leur programme s'inspirait de cette parole de De Groote : L'essentiel de toute étude et le vrai miroir de la vie humaine se trouvent dans l'évangile du Christ » (36). Leur école jouissait d'une telle renommée qu'elle compta « bientôt deux cents élèves dont quelques-uns appartenaient aux plus hautes classes de la société... Cette école avait trop de succès pour ne pas être exposée aux attaques de ceux qui voulaient faire de l'instruction un moyen de gouvernement » (37). Supprimée à la demande de *Granvelle,* puis rétablie par la *République Calviniste,* elle fut enfin cédée aux Riches-Claires, qui lui imposèrent leur nom. « L'église actuelle des Riches-Claires et le pâté des

bâtiments qui l'entoure sont seuls à rappeler aujourd'hui l'emplacement de l'enclos de Nazareth » (38).

Les Frères de la Vie Commune ont une grande importance pour la préparation de la Réforme : ils forment le lien entre la Dévotion Moderne et l'Humanisme naissant (39). Parmi leurs élèves nous trouvons : Jean Pupper de Goch ; Jean Wessel-Gansfort ; le maître de Reuchlin ; Rodolphe Agricola ; Jean Sturm ; Erasme et Luther.

Pourquoi nous sommes-nous ainsi étendu sur ces hétérodoxes du Moyen âge : Bérangiens, Albigeois, Béghards, Mystiques de la Dévotion moderne, Hommes de l'Intelligence et Frères de la Vie commune ? Est-ce pour y trouver une justification de la prédication de la Réforme, ou bien étayer par des mouvements plus anciens le bien-fondé du mouvement de retour aux sources du XVIe siècle ? Certainement pas, mais pour montrer que la Réforme n'est pas une révolte née dans l'esprit d'un homme, mais l'aboutissement d'une effervescence qui du XIe au XVe siècle va en s'amplifiant dans tous les pays de la vieille Europe, qui gémissent à « l'ombre de l'Eglise de Saint-Pierre » (40).

C'est ce que souligne avec beaucoup de pertinence Elisabeth Poulain : « Il faut ici bien distinguer entre les faits dogmatiques, qui sont différents, et un esprit de particularisme religieux qui témoigne au contraire d'une remarquable continuité. S'il est difficile d'admettre, comme on l'a fait — et *Pascal* le premier, dans le *quatrième écrit sur la Grâce* — la filiation dogmatique entre le calvinisme et la vieille hérésie néo-manichéenne, il n'en est pas moins incontestable que le premier bénéficia d'un accueil particulier partout où la seconde avait flori, que l'aire d'expansion du protestantisme recouvre singulièrement celle du catharisme. Les points communs pouvaient être extérieurs au dogme, il n'en reste pas moins que c'est à ces points-là que les populations semblent avoir tenu le plus : le particularisme, l'indépendance de Rome, la répudiation de la hiérarchie, du culte extérieur, une certaine forme de mysticisme, qui jeta avec une même allégresse au bûcher, les *bonshommes* du XIIIe siècle » (41) et nos *Gueux* du XVIe siècle.

Le terrain à Bruxelles, comme ailleurs, est prêt pour la prédication réformée : Les esprits sont en éveil. Le vieil

édifice de l'Eglise romaine, incapable de se réformer — les essais infructeux des Conciles du xve siècle l'ont prouvé — va être secoué par les écrits d'un savant caustique et les paroles enflammées d'un prophète inspiré par Dieu.

*
* *

Lorsque l'on veut étudier, même d'une façon sommaire, un point quelconque de la Réforme en Belgique, il est nécessaire de rappeler succinctement le cadre territorial de notre pays au xvi[e] siècle. Il faut noter tout d'abord le fait qu'à cette époque, il n'y a ni Belgique, ni Hollande, telles que nous les connaissons actuellement, mais qu'entre la France et le Saint-Empire germanique existait un territoire appelé *Les XVII Provinces Belgiques* ou *Les Pays-Bas Belgiques.*

Durant tout le Moyen âge ces différentes principautés — ou provinces — avaient eu leur vie propre, et malgré les luttes que parfois elles s'étaient livrées, il existait une certaine commune affinité naturelle qui se manifestait dans leur caractère, leur histoire et leur position (42).

A l'aube du xvi[e] siècle les provinces ne sont pas encore unies ; pourtant « *Philippe le Bon* s'était, dès le début de son règne, rendu compte que les circonstances le favoriseraient s'il montrait assez d'audace et de persévérance dans sa volonté de réunir les Pays-Bas en un faisceau... Sous l'action de divers facteurs nos provinces avaient commencé à s'aimanter les unes vers les autres... Enfin les traités de 1339 et de 1347 avaient contribué à rendre plus étroites les relations économiques entre les principaux Etats des Pays-Bas. L'unification de nos provinces était inéluctable » (43).

Ce royaume indépendant était le rêve de *Charles-Quint,* en 1540 « il communiquait à l'ambassadeur de François I[er] son désir « d'ériger ces pays en royaume : ce serait certes un des meilleurs de la Chrétienté »... Ce dessein, repris une nouvelle fois en 1544, n'aboutit point, pour le malheur de nos provinces » (44).

Il parvint toutefois à détacher la Flandre et l'Artois de la suzeraineté française, et à affranchir les autres provin-

ces de la juridiction et de la législation impériale. En 1548, par la Transaction d'Augsbourg, il groupa les XVII Provinces en un seul Cercle, celui de Bourgogne, et l'an d'après, par la Pragmatique Sanction, il les déclarait inséparables. Bruxelles en était la capitale et les Etats pouvaient lever une armée nationale. « En réglant le sort de sa patrie, Charles-Quint l'a indissolublement unie à la monarchie espagnole dont elle servira la grandeur et subira la décadence. Son destin sera d'être l'instrument d'une politique étrangère qui ne tiendra plus guère compte de ses privilèges et de ses intérêts » (45).

Partageant ces provinces, *la Principauté épiscopale de Liège* était un fief indépendant qui relevait directement du Saint-Empire germanique. Cela présentait un réel danger, aussi « grâce à *Marguerite d'Autriche,* le prince-évêque *Erard de la Marck* s'allia avec Charles-Quint (traité de Saint-Trond, 1518). Etant « un très dangereux épicier » Erard se fit payer cher sa subordination volontaire, mais Charles-Quint considéra qu'il n'était pas de prix trop élevé » (46).

Les XVII Provinces Belgiques se composaient des principautés suivantes :

Quatre duchés : Brabant, Limbourg, Luxembourg et Gueldre.
Six comtés : Flandre, Artois, Hainaut, Hollande, Zélande et Zutphen.
Deux marquisats : Anvers et Namur.
Cinq seigneuries : Tournai, Utrecht, Over-Ijsel, Frise et Groningue.

« En cette Belgique sont environ trois cent vingt villes murées, entre lesquelles sont maintes resplendissantes et fameuses cités... Elle a environ deux cent trente villes, lesquelles, pour leurs bonnes qualité et faculté, ont privilège de villes murées, aussi avec beaucoup de dignités ; et a plus de douze mille villages à clocher avec peuple infini et incroyable. Elle a pareillement très grosses rivières réales, entre lesquelles le Rhin, Meuse et Escaut ; très grandes et belles forêts, entre icelles les bois d'Ardenne, Charbonnière, Fagne et Soignes ; et ne lui manquent maintes montagnes avec diverses minières » (47).

Au XVIe siècle, les XVII Provinces jouissent d'une grande prospérité : « Chaque province avait son industrie particulière, et presque chaque ville fournissait aussi des produits différents. Bruxelles exportait principalement des tapisseries et des armes ; Douai et Menin des nappes et des serviettes ; Valenciennes, Tournai, Lille, Courtrai, Armentières, Commines envoyaient au dehors leurs draps si renommés. Le monde était alors tributaire de l'industrie belge. « En quelles mers inconnues, s'écrie Strada, ne sont pas entrés les Flamands par la science de la navigation ? Leurs draps et leurs toiles ne remplissent pas seulement l'Europe, mais l'Asie et l'Afrique » (48).

Cette richesse des Etats-Belgiques avait arraché au célèbre *Duplessis-Mornay* cette phrase admirative : « Le roi d'Espagne en tout ce qu'il possède, n'a rien plus beau, plus riche, plus joli que les Pays-Bas » (49). Les souverains ne se firent pas faute d'y puiser abondamment et laissèrent à la fin du XVIe siècle un pays désolé et appauvri, comme le remarque M. Eugène Baie : « La finance est le thermomètre de la politique. Elle en souligne avec beaucoup de relief les échecs. Trois banqueroutes expriment, à cet égard, la faillite du régime espagnol : celle de 1557, celle de 1575, celle de 1596 » (50). Et plus loin il conclut : « Cette contrée aride, des bancs de sable qu'une humanité industrieuse avait transformés en terre promise, ornée des plus nobles indices de fierté, des chefs-d'œuvre et des beffrois, le fanatisme en avait fait un désert... Un pactole, un fleuve de sang y avaient été inutilement répandus » (51).

*
* *

La ville de Bruxelles doit son origine à la création d'un poste militaire dans une île de la Senne au cours du Xe siècle. En 1229, elle reçoit une charte et s'entoure d'une muraille, elle possède magistrat, sceau et beffroi. Mais ce n'est qu'au courant du XIVe siècle qu'elle atteint un immense essor économique, et à cause du développement de la cité, une seconde enceinte est édifiée. « Se substituant à Louvain, au titre de premier centre urbain du Brabant, elle conserve l'hégémonie parmi les villes de nos principautés sous les Bourguignons, au XVe siècle » (52).

Le Florentin *Ludovico Guicciardini* qui s'établit à Anvers dès 1542 publia en 1567 une « *Description de tout le Pays-Bas* ». De cet ouvrage extrayons quelques passages de la description qu'il fit de la capitale : « Elle est admirablement située, partie au plat et partie élevée, avec un petit passage tout à l'entour fort exquis et bien digne de la cour ; elle a l'air qui est très bon et eaux très parfaites et par icelle passe la petite rivière Senne ; et a outre ceci un très grand et merveilleux canal qui s'y est dernièrement fait faire avec très grand dépens et labeur » (53).

La cité « est grande ville avec deux cercles de murailles raisonnablement loin l'un de l'autre et entre iceux, du côté d'orient, réside la Cour avec son beau parc ; en après par tout cet espace entre murailles, outre un grand nombre de beaux lieux de plaisance appartenant à plusieurs seigneurs et autres, y a maints beaux jardins, prairies et arbrisseaux, lesquels rendent le lieu frais, salutaire et plaisant avec une très belle prospective et apparence » (54).

Cette deuxième fortification date de 1379 et elle suivait le tracé actuel des Grands Boulevards extérieurs. « La nouvelle enceinte comportait, sur sept kilomètres de développement, un mur en briques, revêtu de pierres de petit appareil... Elle était protégée par un fossé large et profond... Ces murailles étaient garnies de soixante-quatorze tours semi-circulaires, dont le sommet ne dépassait guère le faîte de la courtine... Sept portes s'ouvraient dans l'enceinte. C'étaient de véritables bastilles, capables de se défendre isolément et de concourir à la défense des courtines... Les remparts étaient garnis d'artillerie et des fauconneaux étaient disposés sur les plateformes des tours... Avec ses remparts, son artillerie, ses serments ou confréries militaires et ses métiers armés, Bruxelles était devenue, au XVe siècle, une place de guerre redoutable » (55).

A l'intérieur de cette fortification, la ville s'était développée et, à l'époque qui nous intéresse, elle comptait sur son territoire environ 65 000 âmes, selon une information officielle datant de 1525 (56). « Les maisons de la ville généralement sont bonnes et bien fondées, mais particulièrement y a plusieurs palais très beaux et premièrement celui de la ville avec une très belle et haute tour ; en après les palais de plusieurs seigneurs principaux du pays... semblablement y a plusieurs autres beaux extraordinaires

édifices appartenant à aucuns ministres et officiers du prince et à autres gentilshommes et bourgeois de la ville, avec plusieurs principaux beaux vergers amples et bien remplis, comme aussi est toute la ville, de belles et claires fontaines, faisant saillir eaux très pures et très parfaites » (57).

Sur les hauteurs bordant la rive droite de la Senne, vers la Porte de Namur, s'était constitué un ensemble de demeures seigneuriales parmi lesquelles « on trouvait l'hôtel de Nassau, qui portait inscrit sur ses murailles la devise d'Engelbert II : *Ce sera moy Nassau,* et un navire voguant avec ces mots : *tardando progredior.* Sur la place des Sablons, en face de l'église de Notre-Dame des Victoires, on admirait le somptueux hôtel du comte d'Egmont. Dans le voisinage de cette demeure princière se trouvaient, d'un côté, l'hôtel de Mansfeld, dans la rue aux Laines, et, de l'autre... l'hôtel de Culembourg, qui allait devenir le théâtre de grands événements » (58).

A Bruxelles, la Cour résidait souvent au Coudenberg. « Joignant au dit palais, y a un parc très noble et très spacieux lequel est tout à l'entour bien muré et s'étend jusqu'à la deuxième muraille de la ville. Auquel parc y a aucunes demeures pour le prince et pour aucun autre, place pour la joute et pour l'ébattement, secrets et publics, jeux de paume et autres royales commodités : jardin, labyrinthe et un vivier avec plusieurs cygnes et délicats poissons en très grande abondance. Ce parc a, outre plus, aucuns petits côteaux et vallées avec vignobles et plusieurs sortes de fruits, comme aussi pareillement des beaux petits bois et prés pleins de plusieurs espèces de bêtes sauvages, lesquelles de plusieurs endroits du palais se découvrent et les voit-on pâturer, jouer et engendrer, lesquelles choses rendent grand soulas à la personne qui les voit » (59).

Avant de passer du cadre aux habitants, il me faut encore dire quelques mots de la *forêt de Soignes,* « dont la superficie atteint à ce moment 10 000 hectares » (60), contre 4 860 actuellement. Dès les temps les plus reculés, ce massif est désigné sous des noms qui ont évidemment une racine unique : Sungia, Sonia, Zonia, Soniën. Faut-il y voir un écho du culte solaire célébré, aux dires de *Tacite,* dans la forêt belgique : *dicatum soli lucum dicebant ?* Dans les langues germaniques le soleil est en effet désigné

par sun, son, zon. Il est plus probable que la forêt a emprunté le nom de la rivière principale qui la parcourait : la Senne, qui dans un acte de 1179 est appelée *Sonna* » (61).

Au XVI[e] siècle, la forêt de Soignes était, d'après Ludovico Guicciardini, un « bois vraiment grand et magnifique de sorte qu'il contient de circuit plus de sept lieues et embrasse villes, villages et tant d'abbayes et monastères que c'est chose merveilleuse, au moyen de quoi en été y a plusieurs gentilshommes et bons bourgeois qui par trois et quatre semaines continuelles se vont ébattre avec leur ménage en ce plaisant bois, visitant aujourd'hui un monastère, demain un autre, non sans grande consolation et plaisir » (62).

La forêt est aussi un lieu de prédilection de la vénerie dès le XIII[e] siècle. « *Les Belles Chasses de Maximilien,* magnifique série de douze tapisseries de Bruxelles (1527-1533) illustrent à merveille ces intenses plaisirs cynégétiques. *Bernard van Orley* exécute avec une maîtrise inégalable les cartons immortalisant les fastes de la chasse au XVI[e] siècle » (63).

*
* *

Il est presque impossible de traiter de la Réforme sans se trouver en face de ce géant qui domine la première moitié du siècle : *Désiré Erasme.* Certes, il ne quitta jamais l'Eglise Romaine, dont il fut en quelque sorte l'enfant terrible ; mais par ses écrits il prépara l'action des *Luther, Zwingli et Calvin.* Erasme nous intéresse aussi au point de vue local, car il séjourna à Anderlecht, et ces mois passés dans « cette campagne » lui laissèrent toujours un souvenir lumineux, au point qu'il écrivit : « Je suis souvent rappelé en Brabant par les lettres de mes amis. Je voudrais y vieillir. C'est ma patrie » (64).

Né à Rotterdam, le 28 octobre 1467, d'une union illégitime, Erasme eut une enfance difficile et malheureuse, où pourtant l'on pressent déjà le futur écrivain. « *Rodolphe Agricola,* dans une de ses tournées, vint faire visite à son ami *Hégius.* Le professeur lui ayant montré les compositions des élèves, une d'elle frappa vivement Agricola, qui voulut en connaître l'auteur. On lui présenta le jeune Erasme. Agricola lui adressa quelques questions, fut émer-

veillé de ses réponses et, fixant sur lui ses regards, lui prédit qu'il serait un jour un grand homme » (65).

Forcé de devenir moine, Erasme se réfugia dans l'étude des lettres où bientôt il excella, et de sa plume sortent de nombreux ouvrages, qui sont lus avidement par tous les lettrés de l'époque. En janvier 1504, il se trouve à Bruxelles et devant toute la Cour il lut un Panégyrique qu'il venait de composer en l'honneur de *Philippe le Beau* revenu récemment d'Espagne. « Au cours de l'été suivant le jeune chanoine découvrait dans la bibliothèque de l'Abbaye du Parc (près Louvain) un manuscrit de l'Italien *Laurent Valla* contenant des suggestions concernant « des corrections à apporter à la Vulgate par un collationnement avec le texte grec ». Cette rencontre fut pour le savant lettré le point de départ des travaux qui le menèrent à l'édition critique du Nouveau Testament » (66).

Dès cette époque il « affirme la nécessité du retour à la Bible, en définit les méthodes et donne l'exemple d'une exégèse stricte et savante. C'est Erasme qui, dès 1504, dans l'*Euchiridion militis christiani* a proclamé la nécessité de restaurer, dans les Eglises du Christ, le culte en esprit et en vérité, condamné l'excès des cérémonies et des pratiques, dégagé de l'Epître aux Galates l'affirmation de la liberté du chrétien, affranchi par le Christ des servitudes de l'ancienne loi. Les préfaces du Nouveau Testament laissent entendre la nécessité de confronter le texte biblique et d'amender l'enseignement traditionnel. Ainsi la critique d'Erasme aboutissait à restaurer sans bruit un certain nombre d'affirmations dont les *Vaudois*, *Wiclef*, *Hus* et les *Bohémiens* avaient justifié leur révolte. Il s'est toujours défendu d'avoir lu les écrits des écoles hérétiques ; mais deux de ses initiateurs à la vie spirituelle, *John Colet* en Angleterre et, au Pays-Bas, le franciscain *Jean Vitrier* purent être soupçonnés l'un d'indulgence envers les *Lollards*, l'autre d'hérésie bohémienne » (67).

Son édition gréco-latine du Nouveau Testament, « établie sur les manuscrits recueillis en Flandre, notamment sur quatre manuscrits de Bruges, deux de Corsendonck, un de Gand et un de Malines » (68), sortit des presses de l'imprimeur Balois *Froben* en 1516 sous le nom de *Novum Instrumentum*. Son originalité et aussi son « hérésie » était d'avoir remplacé le texte latin officiel de la Vulgate par

une traduction personnelle accompagnée de commentaires ! « Erasme n'a pas de conception rigide de l'inspiration des Livres Saints. Il professe, comme *Luther,* que tout n'y est pas de même valeur, et, dès 1520, il place l'Evangile de Matthieu avant l'Apocalypse et les Epîtres aux Romains et aux Corinthiens avant l'Epître aux Hébreux. L'éditeur du Nouveau Testament grec est naturellement partisan du retour au texte biblique original, hébreu ou grec et, en un sens, sa théologie tout entière entend se fonder sur les méthodes critiques de la philosophie et de l'histoire. En 1516 son attitude annonce encore directement celle que prendront plusieurs réformateurs : il estime que l'Ecriture est d'un accès facile, que l'on peut sans dommage négliger les commentaires et que l'on ne doit avoir recours aux Pères qu'à la condition de ne pas s'incliner servilement devant leur opinion » (69). En un mot notre humaniste a placé le problème sur son vrai terrain, celui qui sera la base unique de la Réforme tout entière : « Prêcher Christ en partant des sources » (70).

Mais Erasme ne s'est pas borné à cette action d'éditeur, il écrit des traités, il envoie de nombreuses lettres et celles-ci circulent de main en main. Or il ne se gêne pas pour dénoncer les abus partout où il les rencontre. Il égratigne surtout les théologiens et les moines. Justement dans une lettre écrite à Anderlecht, nous trouvons le passage suivant : « Mais il y a une hérésie, qui, bien qu'elle ne mérite pas le nom d'hérésie, fait cependant le plus grand tort à la vie des mortels, et est très nuisible à l'autorité de l'Evangile ; c'est celle de ceux qui professent la philosophie du Christ, qui se présentent comme les guides et les chefs suprêmes du peuple chrétien tout entier, et qui, ouvertement, par toute leur vie, leurs passions, leurs efforts n'enseignent pas autre chose qu'une ambition plus que dramatique, une avarice insatiable, une intarissable avidité de voluptés, les furies de la guerre, et les autres choses que les Lettres sacrées détestent, et que blâment même les philosophes païens. Ces choses-là ne parlent pas assurément, mais elles ont plus d'influence encore en vivant qu'en parlant » (71).

Faut-il s'étonner dès lors que les autorités romaines le surveillaient étroitement et que finalement « le 17 décem-

bre 1527, la Faculté (de théologie de Paris) dénonçait dans les écrits érasmiens, « les hérésies des Ariens, des Vaudois, des Béghards, des Turelupins, de Wyclif et de Luther » énumération qu'il ne faut évidemment pas prendre trop à la lettre » (72), mais qui nous amène toutefois à nous poser la question des rapports d'Erasme et de Luther.

Le Réformateur allemand avait au début beaucoup d'estime pour Erasme et il entra, par le truchement de *Mélanchton*, en correspondance avec lui. L'Humaniste lui répondit déclarant avoir lu certaines de ses œuvres, puis il l'engage à continuer dans la voie qu'il a ouverte, tout en l'invitant à plus de modération ; cependant « il ne lui déplaît pas de voir la réforme de l'Eglise trouver un champion aussi décidé. Erasme est à la fois sensible à la valeur religieuse des écrits évangéliques et à la critique pertinente des abus contre lesquels il combat depuis vingt ans. C'est dans cet esprit qu'il l'appelle non sans malice *Eleuthère*, c'est-à-dire *libérateur*, et il constate avec plaisir que les meilleurs chrétiens aiment *la liberté luthérienne* » (73).

Erasme sent que le drame est proche, les positions sont prises de part et d'autre, quant à lui, il veut rester au dessus de la mêlée, comme il l'écrit : « Je n'avais pas les dispositions voulues pour risquer ma vie en luttant pour la vérité. Nous n'avons pas tous, assez de forces pour subir le martyre. J'ai peur, en effet, si quelque désordre se produit, d'imiter Saint Pierre » (74). Par cette attitude, il finira par s'aliéner à la fois les catholiques romains et les luthériens.

« Le besogneux *Durer* nous a laissé la ravissante scène d'un repas à Anvers, à la fin de l'été 1520. L'habile crayon du célèbre physionomiste a fixé les traits fins et intelligents de l'hôte, *Pierre Gilles*, avec ses joues creuses et son regard vivant. En face du maître de céans, le noble Durer avec ses cheveux bouclés. A la place d'honneur, le sympathique Erasme avec son visage absorbé, tel que l'a vu *Holbein*, mais éclairé du sourire de celui qui est certain de réaliser les espoirs enthousiastes fondés sur lui » (75).

Mais au mois de mai 1521, Erasme vient se réfugier à Anderlecht, fuyant les tracasseries de la faculté de Louvain. La situation internationale s'était assombrie, la diète de Worms venant d'avoir eu lieu en avril, Luther avait résisté, or aux Pays-Bas on considérait notre Humaniste comme

un luthérien avéré, il le sait : dans un sermon le suffragant de l'évêque de Tournai « aurait dit, écrit-il, que l'Antéchrist allait survenir, puisque les quatre précurseurs avaient apparu : un frère mineur... en Italie, *Jacques Lefèvre d'Etaples* en Gaule, *Luther* en Allemagne, *Erasme* dans le Brabant » (76).

Des bruits circulent : Luther aurait été saisi dans une embuscade et supprimé. Tous les regards sont fixés sur Erasme, que va-t-il faire ? De cet espoir mis en lui, nous trouvons un écho dans la page de son « Journal » que *Durer* écrivit quelque temps après avoir visité le prince des Humanistes : « O Dieu, jamais tu n'as aussi cruellement éprouvé un peuple par la loi des hommes comme nous le sommes sous le siège de Rome... Si Luther est mort, qui nous enseignera le Saint Evangile avec autant de clarté ? O vous tous pieux chrétiens, pleurons ensemble cet homme inspiré de Dieu et supplions Celui-ci de nous envoyer un autre messager marqué de l'Esprit divin. O Erasme, où es-tu ? Vois ce que peut l'injuste tyrannie... Ecoute, toi le chevalier du Christ, range-toi en avant aux côtés de Notre Seigneur, protège la vérité, gagne la couronne du martyre... Agis de telle sorte que Dieu te loue ; comme David tu peux abattre Goliath, car Dieu est avec la Sainte Eglise chrétienne » (77).

De nouveau Erasme se dérobe, il jouit du calme de la maison du Cygne (In de Zwane) qu'il partage avec son hôte *Pierre Wychman.* Anderlecht était alors un petit village, en pleine campagne, et pour atteindre Bruxelles une longue promenade à cheval était nécessaire. Cependant la suspicion qui l'entoure, l'irrite ; Erasme prend peur, car *Aléandre,* le nonce papal est à Bruxelles. Aussi prenant pour prétexte qu'il doit corriger les épreuves de la troisième édition de son Nouveau Testament grec, il quitte Anderlecht le 28 octobre 1521, le jour de son 55e anniversaire. Erasme ne reviendra plus jamais aux Pays-Bas.

*
* *

Trois bûchers marquent le début du XVIe siècle à Bruxelles : un de ces « hérétiques », un artisan Gantois, en 1500 pour s'être élevé contre l'Eglise romaine, les deux autres,

en 1502 et en 1503, pour s'être attaqués à la vénération de Marie et avoir nié la perpétuelle virginité de la mère de Jésus (78). Le 30 août 1518, un certain *Lauken van Moeseke* était décapité parce qu'il doutait de la valeur des sacrements. Fut-il déjà influencé par Luther, dont le premier acte public fut celui du 31 octobre 1517, ou bien fut-il un isolé, ou encore se rattachait-il à un autre courant ? Nous ne savons, mais ce qui est indéniable, c'est que « ces martyrs sont les jalons certains d'une tendance vers une idéologie différente de celle préconisée durant des siècles par l'Eglise de Rome. Bruxelles a connu ainsi, comme les autres villes des Pays-Bas, des hommes qui exprimaient l'aspiration du peuple vers l'émancipation qu'allait prêcher Martin Luther. Pour les Bruxellois, férus par ailleurs d'autonomie politique, la prédication des Augustins anversois ne fut donc nullement une révélation sensationnellle » (79).

Ce couvent de *l'ordre des Augustins de l'observance,* celui auquel appartenait Luther, venait d'être fondé à Anvers depuis peu par *Jean de Malines,* qui en devint le premier prieur. « La prédication évangélique des moines, débarrassée des superfétations humaines, le courage avec lequel ils combattaient les abus et les grossières erreurs de l'église, attiraient les foules à leurs sermons, et le couvent très apprécié, voyait son influence et sa prospérité augmenter tous les jours... L'ordre des Augustins avait donc bien pris pied à Anvers sous le priorat de Jean de Malines et sa considération ira en augmentant sous l'influence d'hommes comme *Jacques Praepositus* et *Henri de Zutphen* » (80).

Le rayonnement des Augustins, comme le remarque M. Verheyden, avait en fait dépassé les murs d'Anvers. C'est probablement pour cette raison que leur deuxième prieur fut amené à Bruxelles et interrogé sur sa doctrine. Ce prieur était *Jacques Praepositus* né vers 1490 à Ypres. Il avait été le compagnon de cellule de Luther au couvent d'Erfurt et celui-ci l'avait amicalement surnommé « le grassouillet petit Flamand » (81). Depuis 1519, il présidait aux destinées du couvent d'Anvers et s'était lié d'amitié avec Erasme, qui écrivit de lui à Luther : « Il y a à Anvers un prieur du couvent des Augustins, un pur chrétien qui vous aime au plus haut degré, jadis votre élève à ce qu'il

dit. Il est pour ainsi dire le seul qui prêche Christ, les autres prêchent des légendes humaines et ce qui peut leur donner quelque gain » (82).

Dans ses prédications, Praepositus affirmait sa foi évangélique : « Le Saint Père ne peut avoir en vue, avec ses indulgences, que ceux-là seuls qui se repentent de leurs péchés. Si vous êtes coupables d'usure, d'adultère ou d'autres péchés grossiers, ce n'est pas d'indulgences que vous avez besoin, disait-il, mais de conversion. Elle est le seul moyen de réconciliation avec Dieu. C'est Christ qui doit être l'évêque de vos âmes : c'est à lui qu'il faut aller. Lui seul peut porter remède à votre misère, c'est dans ce but qu'il a souffert » (83).

En juillet 1521, le légat du Pape, *Aléandre*, arrive aux Pays-Bas pour faire exécuter l'édit de Worms. *Nicolas de Bois-le-Duc* et *Corneille Graphée* sont arrêtés. A la suite d'une lettre de *Robert de Croy*, évêque de Cambrai, qui au début avait eu quelque sympathie pour la Réforme (84), Praepositus fut invité par l'inquisiteur *François Vander Hulst* à se rendre à Bruxelles, où le 5 décembre 1521 on le jeta en prison.

Pressé de toute part, menacé du bûcher, Jacques d'Ypres est ébranlé ; une lettre compromettante, interceptée par le gardien, lui montra l'inutilité de la discussion : il se soumit. « Trois semaines de captivité angoissante se passèrent. Vers Noël arriva l'ordre de l'empereur ordonnant à Praepositus de se rétracter. Sans plus de formalités, sans tenir compte de ses protestations, puisqu'on n'avait pas à discuter avec un hérétique, on dressa l'acte de rétractation... Dans une séance privée présidée par l'évêque de Cambrai, Praepositus fit la rétractation demandée, mais en ajoutant qu'il la faisait sous leur responsabilité » (85).

Cependant cette rétractation en privé ne suffisait pas à l'autorité, il fallait un acte public. La cérémonie eut lieu le dimanche 9 février 1522 dans l'église Sainte-Gudule, et on força Praepositus à lire sa propre rétractation. « C'est contraint que je la lus, mon cœur protestait contre ce que ma bouche mensongère disait. J'ai réjoui le cœur de tous les papistes, mais attristé l'esprit de tous les chrétiens pieux. Que Christ notre Seigneur miséricordieux me le pardonne et que je répare (ma faute) par un témoignage fidèle » (86).

Lorsque Luther apprit cet événement, il écrivit : « Je suis profondément attristé par la chute lamentable de notre ami Jacques. Que celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe ! Demeurer ferme n'est pas aussi aisé que d'aucuns ne l'imaginent » (87). Et il ajoute : « Il ne s'agit plus de plaisanter, l'affaire devient sérieuse et exigera des vies et du sang. Que le Seigneur Jésus qui a rallumé la flamme de son Evangile fortifie les cœurs de tous les nôtres » (88).

Envoyé au couvent d'Ypres, ou de Bruges selon d'autres, Praepositus recommença bientôt à prêcher l'Evangile. Arrêté à nouveau, on le ramena à Bruxelles. Cette fois « le temps de la discussion était passé et c'est le bûcher qui attendait le prisonnier. Le 19 mai, il fut convoqué devant les inquisiteurs. On lui fit connaître les raisons de sa culpabilité, puis on le livra à des gens d'armes, qui après l'avoir conduit comme un meurtrier à travers la ville, l'enfermèrent dans un sombre cachot. Praepositus était prêt à mourir comme un témoin de la vérité. Il se sentait soutenu par Dieu auprès duquel il se trouvait en sûreté » (89). Il était décidé à subir le martyre, mais des amis le persuadèrent de fuir, afin de continuer à prêcher l'Evangile. Sa fuite réussit, et il écrivit plusieurs traités pour se justifier. L'un d'eux porte le titre : « Une belle et mélancolique histoire du frère Probst... qui traite de deux emprisonnements qu'il eut à subir pour la cause de la Parole de Dieu »(90). « Il adressa également une épître à ses anciens auditeurs dans laquelle il les priait de ne point imputer son abjuration à la fausseté de sa doctrine, mais à la faiblesse humaine ; il les exhortait en outre à ne pas s'inquiéter des actes d'un homme, mais à considérer uniquement l'autorité et les paroles de Dieu » (91).

Réfugié à Brême, il y fut pasteur pendant trente-huit ans et y mourut le 30 juin 1562. Luther avait gardé une profonde amitié pour son ancien compagnon de cellule. « Praepositus était parrain de Marguerite, une des filles du réformateur. Maintes lettres écrites soit, sur un ton enjoué et jovial, familier à Luther, soit sur un ton triste et mélancolique, d'après les circonstances, témoignent de l'affection intime qui unit pendant près de trente ans les deux hommes... La dernière lettre du grand réformateur à son ami date du 17 janvier 1546. Il mourut un mois plus tard le 18 février 1546 » (92).

*
* *

En même temps que *Praepositus,* on avait emprisonné *Nicolas de Bois-le-Duc* et *Corneille Graphée, Nicolas de Bois-le-Duc* ou *'s Hertogenbosch,* né probablement vers 1478, entra en relation avec Erasme dès 1484. Après avoir étudié à Louvain, il devint maître d'école à Middelbourg en 1510 et à Anvers en 1517. Accusé de luthéranisme il fut emprisonné jusqu'en 1523 et ne dut sa liberté qu'à l'intervention d'Erasme. Après avoir essayé de fonder une université à Tournai, il se maria et se retira en Allemagne, où il devint pasteur à Blankenburg. Il mourut probablement en 1550 (93).

Corneille Graphée fut moins heureux et comme Praepositus il dut se rétracter. Né à Alost en 1482, il résidait à Anvers où il exerçait les fonctions de secrétaire de la ville. « Il était à la fois philologue, historien, poète, orateur, peintre et excellent musicien... *Durer* se sentit attiré par ce fervent animateur. Tous deux s'étonnaient de l'attitude courageuse de Luther, dont ils échangèrent les ouvrages qu'ils purent acquérir. C'est pendant le séjour de l'artiste allemand à Anvers que Graphée publia la « Liberté chrétienne » de Goch. Il la présenta au public par un avant-propos daté du 21 mars 1521 » (94).

Le fait d'avoir republié cette œuvre de *Jean Pupper de Goch* un pré-réformateur belge du XVe siècle, ne l'aurait peut-être pas mis en butte aux attaques de l'inquisition, s'il ne l'avait fait précéder d'une préface qui sentait l'hérésie, et où certaines idées étaient « hérétiques, scandaleuses, offensantes pour les gens pieux, et dangereuses pour les simples ».

Voici quelques-unes de ces phrases : « il est fort douteux que saint Pierre ait eu un pouvoir supérieur à celui des autres apôtres ; la supposition n'en est aucunement fondée sur l'Ecriture Sainte — Comme dans les temps primitifs, chacun avait le droit d'enseigner en public et d'interpréter les Ecritures, chacun encore y est autorisé aujourd'hui — Il est illicite d'exiger de l'argent pour l'administration des sacrements, la prédication et le concours des prêtres à l'inhumation des morts — Nos œuvres ne sont pas méritoires et notre mérite ne sauve pas — L'Evangile a reparu et Paul est ressuscité dans les œuvres de Luther

et de ses disciples ; elles ont mis au jour la liberté évangélique. Il importe donc de lire les œuvres qui enseignent le Christ et rejettent toutes les subtilités des docteurs » (95).

Corneille Graphée fut emprisonné à Bruxelles, bien qu'il fut le soutien d'une nombreuse famille, « et les larmes de l'épouse Graphée, les lettres touchantes de ce dernier furent impuissantes à émouvoir le cœur des Inquisiteurs » (96). Brisé par cette détention, désirant retrouver sa famille, il abjura le 29 avril 1522 sur la Grand'Place ; il dut « jeter au feu, de sa propre main, son introduction à la « Liberté chrétienne ». Puis il prit connaissance de son jugement : confiscation de ses biens, perte de son emploi, affirmation de son incapacité de reprendre une charge publique, renouvellement de l'abjuration publique à Anvers (ce qui eut lieu le 6 mai devant la chaire de la cathédrale) » (97).

Un long emprisonnement suivit cette rétractation et ce n'est qu'en 1540 qu'il fut rétabli dans sa charge de secrétaire. Il mourut en 1558, accablé par le remords d'avoir trahi la liberté et la vérité évangélique.

M. Trachsel caractérise fort justement cette démission de l'*Humanisme :* « Lorsque l'Inquisition plaça nos humanistes devant le choix entre la rétractation et la mort, le caractère ne se trouva pas toujours à la hauteur de l'esprit. Ils se jugeaient trop distingués pour donner à leur propre vie la forme qui découlait de leurs idées... Cette « supériorité » lorsqu'elle s'étend, peut conduire à de vrais désastres moraux. De très belles pages peuvent être écrites sur la dignité de l'action, de l'honneur et du Devoir divinisé sans que l'on rencontre la vigueur morale d'un « résistant ». Soyons reconnaissants aux humanistes d'avoir préparé un terrain très étendu pour la semence de la Réformation. Et reconnaissons aussi le grand service que celle-ci a rendu en portant les principes humanistes au travers des persécutions » (98).

***

Il nous faut maintenant conclure cette évocation des nombreuses aspirations qui tout au long du Moyen âge et de la Renaissance se sont succédées à Bruxelles. Jusqu'à cette date — 1522 — la Réforme ne s'est manifestée dans

la capitale que d'une façon sporadique. Ces « hétérodoxes » qui, les uns furent exécutés, les autres abjurèrent, ont agi en isolés, en indépendants, avec eux le levain puissant de leur action se dissout, la masse de la population reste passive, elle enregistre, elle subit l'attraction de leur personnalité, mais elle ne participe pas à leurs tourments intimes, à leurs désirs intenses d'émancipation religieuse.

Un événement va maintenant changer l'atmosphère religieuse de Bruxelles, et lui donner ce qui lui manquait : le témoignage ferme et digne à l'heure du martyre, comme l'écrit *Guy de Brès :* « Nous rendons grâces à nostre Dieu. Que le sang de nos frères espandu pour nostre cause et querelle, ou plustost pour la querelle de Iesus Christ et tesmoignage de la vérité, crie, les banissemens, prisons, gehennes, proscriptions, tortures et autres infinies afflictions monstrent que nostre affection n'est point charnelle... mais ayans la crainte de Dieu devant les yeux, estonnez de la menace de Iesus Christ, qui dit, qu'il nous renoncera devant Dieu son pere, si nous le denions devant les hommes : nous tendons le dos aux coups, les langues aux cousteaux, la bouche aux baillons et tout le corps au feu : sachant que qui veut suyvre Christ, il faut qu'il porte sa croix, et qu'il renonce à soy-mesme » (99).

Bruxelles aura ses martyrs, mais Bruxelles aura aussi son Eglise.

E. M. BRAEKMAN.

NOTES

(1) A. HEUS, *Histoire populaire de l'Intolérance, de l'Inquisition et de la Liberté en Belgique* (Bruxelles, 1894). Page 46.

(2) G. ISELY, *Chrétiens, sectaires et mécréants* (Paris et Genève, 1954). Page 29.

(3) R. FOLTZ, *Le Catharisme d'après un livre récent* (in Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses, 33e année, n° 4. 1953). Page 325.

(4) G. ROUSSEAU, *Histoire des Eglises Baptistes* (Paris, 1951). Page 35.

(5) G. ISELY, *op. cit.*, p. 35.

(6) J.-J. ALTMEYER, *Les Précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas* (Paris et Bruxelles, 1886). Tome I, page 22. *An autem Tanchelinus hic Antwerpiae sic impudicum et seditiosum sese exhibuerit, certis monumentis non docetur.*

(7) E. de Moreau S.-J., *Histoire de l'Eglise en Belgique* (Bruxelles, 1945). Tome II, page 412.

(8) R. Collinet, *Les premières traces des Albigeois et des Vaudois en Belgique* (in Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge, 3ᵉ série, 6ᵉ livraison, 1943). Page 269.

(9) L. Van Neck, *Vieux Bruxelles Illustré* (Bruxelles, 1909). Pages 120-121.

(10) R. Collinet, *op. cit.*, p. 267.

(11) R. Collinet, *op. cit.*, p. 268.

(12) R. Lejeune, *Histoire Sommaire de la Littérature Wallonne* (Bruxelles, 1942). Page 20.

(13) G. Isely, *op. cit.*, p. 59.

(14) Daniel-Rops, *l'Eglise de la Renaissance et de la Réforme* (Paris, 1955). Tome I, page 161.

(15) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 95.

(16) Daniel-Rops, *op. cit.*, t. I, p. 166.

(17) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 99.

(18) R. Will, *Ruysbroeck l'Admirable* (in Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses, 6ᵉ année, n° 1, 1926). Pages 71-72.

(19) R. Will, *op. cit.*, p. 70.

(20) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 122-123.

(21) A. Wautier-d'Aygalliers, *Ruysbroeck l'Admirable* (Paris, 1923). Pages 419-420 et 423-424.

(22) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 149.

(23) J. Meyhoffer, *Les Origines du Protestantisme Belge* (Bruxelles, s. d.). Page 13.

(24) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 83.

(25) A. Wautier, *op. cit.*, p. 175. *Henricus Sellius... constitutus est Bruxellis inquisitor haereticae pravitatis pro extirpandis reliquiis nefandae illius haeresis quam Bruxellis tempore Joannis Ruysbrochij seminasse quandam feminam, cui nomen Blommardina.*

(26) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 83.

(27) A. Wautier, *op. cit.*, p. 175. *Quae haeresis cum iterum circa annum D. millesimum quadringentesimum decimum in eadem civitate repullularet...*

(28) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 84.

(29) P.-F. Lefèvre, O. Praem, *Documents relatifs aux Frères de la Vie Commune établis à Bruxelles aux XVᵉ et XVIᵉ siècles* (Bruxelles, 1938). Page 43.

(30) A. Wautier, *op. cit.*, p. 247.

(31) A. Wautier, *op. cit.*, p. 250-251.

(32) P.-F. Lefèvre, *op. cit.*, p. 45.

(33) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 142.

(34) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 142.

(35) E. Trachsel, *De Colomban aux Gueux* (Bruxelles, 1949) Page 47.

(36) G. Isely, *op. cit.*, p. 71.

(37) J.-J. Altmeyer, *op. cit.*, t. I, p. 142.

(38) P.-F. Lefèvre, *op. cit.*, p. 52.

(39) A.-L.-E. Verheyden, *De Hervorming in de Zuidelijke Nederlanden in de XVIᵉ eeuw* (Brussel, 1949). Page 17.

Deze Fraterhuizen *zijn van grote betekenis geweest voor de voor-*

bereiding der Hervoming : zij vormden de band tussen de evangelische vernieuwing van het kloosterleven (« Moderne devotie ») en het opkomend humanisme.

(40) J.-C. CARRICK, *The Story of the Burning Bush* (Edinburgh, 1890). Pages 30-31.

The shadow of St Peter's.

(41) E. POULAIN, *Les sanctuaires successifs de Sainte-Juliane et le village de Saint-Martin-des-Buis* (Albi, s. d.). Pages 10-11.

(42) J.-L. MOTLEY, *The Rise of the Dutch Republic* (Rotterdam, 1872). Page 31.

These provinces had been rarely combined into a whole, but there was natural affinity in their character, history and position.

(43) F. Van KALKEN, *Histoire de Belgique* (Bruxelles, 1931). Page 143.

(44) G. DE BOOM, *Charles-Quint* (Bruxelles, 1943). Page 62.

(45) G. DE BOOM, *op. cit.*, page 64.

(46) F. Van KALKEN, *op. cit.*, page 208.

(47) L. GUICCIARDINI, *La Description de tout le Pays-Bas* (Bruxelles, 1943). Page 17.

(48) Th. JUSTE, *Les Pays-Bas sous Philippe II* (Bruxelles, s. d.). Page 10.

(49) Th. JUSTE, *op. cit.*, page 8.

(50) E. BAIE, *Le Siècle des Gueux* (Bruxelles, 1947). Tome 1, page 162.

(51) E. BAIE, *op. cit.*, tome I, page 206.

(52) Ch. PERGAMINI, *L'Hôtel de Ville de Bruxelles* (s. l., s. d.). Page 6.

(53) L. GUICCIARDINI, *op cit.*, page 40.

(54) L. GUICCIARDINI, *op. cit.*, page 41.

(55) Vte Ch. TERLINDEN, *Bruxelles, place de guerre* (in Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, tome 38, 1934). Pages 146 et 148.

(56) Th. JUSTE, *op. cit.*, page 37.

(57) L. GUICCIARDINI, *op. cit.*, page 42.

(58) Th. JUSTE, *op cit.*, pages 36-37.

(59) L. GUICCIARDINI, *op. cit.*, pages 42-43.

(60) M. Van HAMME, *Histoire de Bruxelles* (Bruxelles, 1945). Page 30.

(61) A. WAUTIER, *op. cit.*, page 202.

(62) L. GUICCIARDINI, *op. cit.*, page 28.

(63) M. Van HAMME, *op. cit.*, page 31.

(64) E. BAIE, *op. cit.*, tome II, page 94.

In Brabantiam crebis amicorum letteris revocor et sine magis decebat in patria senescere.

Cf. aussi Epître 1275 : *Mihi vehementer arridet Brabantia, et praesertim rus illud Anderlacense.*

(65) J.-J. ALTMEYER, *op. cit.*, tome I, page 261.

(66) L. VERNIERS, *Bruxelles, esquisse historique* (Bruxelles, 1941). Page 109.

(67) E. TRACHSEL, *op. cit.*, page 86.

(68) E. BAIE, *op. cit.*, t. II, page 137.

(69) F. WENDEL, *La religion d'Erasme* (in Revue d'Histoire et de Philosophie religieuse, 23e année, n° 4, 1943). Pages 258-259.

(70) L.-E. HALKIN, *Les Colloques d'Erasme* (Bruxelles, 1942). Page 9.

Christum ex fontibus praedicare.

(71) C. Sobry, *Les 22 lettres d'Erasme écrites à Anderlecht en 1521* (in Folklore Brabançon, 15e année, n° 90, 1936). Page 558.

(72) F. Wendel, *op. cit.*, page 265.

(73) P. Mesnard, *Erasme de Rotterdam : Essai sur le Libre-Arbitre* (Alger, 1945). Page 40.

(74) C. Sobry, *op. cit.*, page 538.

(75) E. Trachsel, *op. cit.*, page 85.

(76) C. Sobry, *op. cit.*, page 516.

(77) E. Trachsel, *op. cit.*, page 90.

(78) A. Heus, *op. cit.*, page 78.

(79) A.-L.-E. Verheyden, *Le Martyrologe Courtraisien et le Martyrologe Bruxellois* (Vilvorde, 1950). Page 47.

(80) P. Blommaert, *Le Couvent des Augustins d'Anvers et la Réforme aux Pays-Bas* (Nessonvaux, 1914). Page 21.

(81) E. Trachsel, *op. cit.*, page 73.

Cf. P. Blommaert, *op. cit.*, page 25.

Das fette Flemmichen, Jacobus Flemmichen.

(82) P. Blommaert, *op. cit.*, page 24.

(83) E. Durand, *Scènes et Tableaux de la Réformation en Belgique* (Nessonvaux, 1909). Pages 2-3.

(84) P. Blommaert, *op. cit.*, page 29.

Ce qui expliquerait ce que Praepositus dit de lui : « L'évêque qui autrefois était mon ami est devenu un sérieux adversaire de la vérité. »

(85) P. Blommaert, *op. cit.*, pages 31-32.

(86) P. Blommaert, *op cit.*, page 34.

(87) E. Durand, *op. cit.*, page 4.

(88) P. Blommaert, *op. cit.*, page 35.

(89) P. Blommaert, *op. cit.*, pages 37-38.

(90) E. Trachsel, *op. cit.*, page 76.

(91) Ch.-Al. Campan, *Mémoires de Francisco de Enzinas* (Bruxelles, 1864). Tome II, deuxième partie, page 177.

(92) P. Blommaert, *op. cit.*, page 41.

(93) C. Sobry, *op. cit.*, page 559.

(94) E. Trachsel, *op. cit.*, pages 80-81.

(95) E. Durand, *op. cit.*, page 12.

(96) A. Heus, *op. cit.*, page 87.

(97) E. Trachsel, *op. cit.*, page 83.

(98) E. Trachsel, *op. cit.*, pages 81-82.

(99) Guy de Brès, *Epître au Roi Philippe (préface de la Confession de Foi)* (in Ch.-L. Frossard : *L'Eglise sous la croix pendant la domination espagnole*, Paris et Lille, 1867). Page 255.

DOCUMENTS

LISTE des EGLISES RÉFORMÉES

(Suite)

CHER

Aubigny	1556	XVII° déb. ens. an.	
Bannegon	av. 1582		
Blet		XVII°	
Bourges-Asnières	1556	XVII° déb. ens. an. Henrich.	1821
Brinon-Clémont	1561		
Henrichemont		XVII°	
Lignières	1561	XVII° souv. an.	
Massay	1561		
Mehun-Vierzon			1871 *
St-Amand	1559	XVII°	
St-Satur	av. 1562	an. Sancerre	
Sancerre	1559	XVII°	1803
Sancoins	(1563)		

CORRÈZE

Argentat	1562	XVII° *	
Beaulieu	av. 1572	XVII° *	
Brive-Tulle	1561		(1880)
Madranges			(1898)
Meilhards	1592	XVII° déb.	
Treignac	v. 1562	XVII° *	an. *
Turenne	av. 1578	XVII° *	
Uzerches	av. 1563	XVII° déb.	

CORSE

Bastia			(1868)

COTE-D'OR

Arnay-le-Duc	1561	XVII°	
Auxonne	1562		
Beaune	1561	XVII° t. à Volnay	an. *

Châtillon-sur-Seine ..	1561	XVIIe t. à Buncey	
Conforgien		XVIIe fin	
Dijon	1561	XVIIe déb. ens. u. Is	1829
Dracy-lès-Vitteaux ..	(av. 1566)		
Drambon		XVIIe fin	
Is-sur-Tille	1561	XVIIe	
Laumes-Ménétreux ..	(av. 1566)	XVIIe parf. u. Châtillon	
Mirebeau	(av. 1566)		
Nuits	(av. 1566)	XVIIe déb. (à Vosne)	
St-Jean-de-Losne	1562	XVIIe déb. ens. u. Beaune	
Saulieu	1562	XVIIe an. Arnay	
Villiers-Patras	(av. 1566)		

COTES-DU-NORD

Dinan	1563	XVIIe * souv. u. Plouër	an.
Lannion-Perros-G. ...			(1922)
Moussaye (La)	1563	XVIIe	
Plouer	(1563)	XVIIe * souv. u. St-Malo	
Quintin		XVIIe fin	
St-Brieuc			(1905)
Tréguier-Tonquédec ..		XVIIe déb.	

CREUSE

Aubusson	1562	XVIIe	(1900)
Guéret	(1563)		(1866)

DORDOGNE

Allemans	1566		
Badefol	av. 1577	XVIIe * parf. an. Lalinde	
Berbiguières	XVIe	XVIIe	
Bergerac * *	1558	XVIIe 3 past.	1803
Beynac		XVIIe	
Boisse	av. 1592	XVIIe fin (av. an. Issig.)	
Born-de-Champs		XVIIe fin	
Bouniagues		XVIIe fin	
Bugue (Le)	av. 1572	XVIIe an.	an.
Campagnac		XVIIe an.	
Castelnaud	av. 1563	XVIIe * souv. an.	
Cause-de-Clérans	1561	XVIIe souv. an.	
Cours-de-Pile	av. 1577	XVIIe u. parf. Monbazillac.	
Doissat		XVIIe fin	
Eymet	1560	XVIIe *	1803
Fleix (Le)	XVIe	XVIIe souv. an.	1846
Gabillou		XVIIe fin	
Gardonne	1561	XVIIe * souv. an.	an.
Issigeac	1560	XVIIe *	
Laforce-Eyraud	1560	XVIIe	1893 *
Lalinde	av. 1578	XVIIe *	
Lamonzie	1560	XVIIe	1842
Lamothe-Montravel ..	av. 1579	XVIIe an. Montcaret	

Lanquais	1563	XVIIe *	
Limeuil *	av. 1577	XVIIe *	
Liorac	(1561)	XVIIe an.	
Monbazillac	1564	XVIIe *	
Monpazier	av. 1592	XVIIe *	
Montcaret	1560	XVIIe	1804
Montignac	1563	XVIIe *	
Mussidan *	1560	XVIIe *	an.
Périgueux	1560		(1856)
Pomport-La Calevie	av. 1564	XVIIe souv. an.	
Ponchapt	av. 1570	XVIIe parf. an.	
Port-Ste-Foy		an. Ste-Foy	1804
Razac-de-Saussignac	XVIe	XVIIe an. Saussignac	
Rochebeaucourt (La)	av. 1571	XVIIe	
Roche-Clalais (La)	1561	XVIIe	1804
St-Antoine-de-Br.	1561	XVIIe	1840
Ste-Aulaye	av. 1592	XVIIe	
St-Cyprien	1561	XVIIe déb.	
Salignac	av. 1567	XVIIe souv. u. Montignac	
Sarlat	1559		
Saussignac	av. 1567	XVIIe *	
Sigoulès	1560	XVIIe	
Siorac		XVIIe fin	
Vélines	XVIe	XVIIe déb. ens. an.	
Villefranche	av. 1568	XVIIe an.	

DOUBS

Besançon	(av. 1572)		1803
Morteau			(1891)
Pontarlier			1872 *

DROME

Aix-en-Diois		an. Poyols	1819
Allan	XVIe	XVIIe déb. u. Sauzet	an.
Allex	XVIe	XVIIe fin (av. an. Livron)	an.
Aouste	1561	XVIIe * parf. an. Crest	1833
Arnayon	XVIe	XVIIe souv. an. La Motte	an.
Aucelon	XVIe	XVIIe fin (av. an. Châtil.)	1843
Barnave		an. Povols	1856
Baume-Cornillane (La)	1562	XVIIe * u. parf. Châteaud.	1857
Beaufort	av. 1593	XVIIe	1805
Beaumont-les-Valence	av. 1579	XVIIe *	1804
Beaurières	av. 1596	XVIIe * parf. an.	an.
Bégude-de-Mazenc (La)	av. 1563	XVIIe u. parf. Manas	an.
Bezaudun-Les Tonils	XVIe	XVIIe parf. an.	an.
Bourdeaux	1561	XVIIe *	1803
Bourg-lès-Valence			(1913)
Buis-lès-Baronnies	1561	XVIIe	
Chabeuil	1561	XVIIe an. Châteaudouble	1869
Charce (La)-Establet	1563	XVIIe parf. an.	an.
Charpey	av. 1565	XVIIe an.	

Châteaudouble	XVIe	XVIIe *	1827
Châteauneuf-du-Rh. ..	av. 1569		
Châtillon-en-Diois ...	1561	XVIIe	1803
Cliousclat	XVIe	XVIIe * Loriol	1845
Condorcet-Léoux	av. 1572	XVIIe	an.
Crest	1561	XVIIe *	1802
Crupies	av. 1596	XVIIe * u. Vesc	1848
Die *	1560	XVIIe 3 past. Académie	1803
Dieulefit	1561	XVIIe	1803
Donzère	XVIe	XVIIe déb.	
Eurre	XVIe	XVIIe * fin (av. an. Crest)	an.
Etoile		an. Beaumont	1879
Eygalayes	1561-2		
Ferrassières	1561-2		
Grignan	1561	XVIIe an. Taulignan	
Lemps	v. 1562	XVIIe u. Rosans	
Lesches		XVIIe * an. Beaurières	1829
Livron *	1562	XVIIe	1803
Loriol	1561	XVIIe *	1831
Luc-en-Diois		an. Poyols	1803
Manas	1567	XVIIe * parf. an.	an.
Marignac-Chamaloc ..	XVIe	XVIIe * souv. an. Die	an.
Menglon	av. 1564	XVIIe * parf. u. Châtillon	1843
Montbrun	1560	XVIIe	
Montclar	av. 1585	XVIIe * an.	an.
Montélimar *	1559	XVIIe * 2 past.	1803
Montjoux	1561	XVIIe * parf. an. Dieulefit	1803
Montmeyran	an.	XVIIe * an. Beaumont.	1841
Moras	(1561)		
Motte-Chalançon (La)	av. 1592	XVIIe	1803
Nyons *	1561	XVIIe	1803
Plan-de-Baix	an.	XVIIe * an.	1855
Poët-Célard	v. 1561	XVIIe * souv. an. Bourdeaux	an.
Poët-Laval	1561	XVIIe *	1836
Pontaix	1561	XVIIe	1808
Portes-lès-Valence			(1950)
Poyols	av. 1567	XVIIe * u. parf. Châtil.	an.
Puy-St-Martin	1567	XVIIe * u. Manas	1846
Romans	1560	XVIIe * t. à Pizançon	(1891)
St-Auban	1561		
Ste-Croix	an.	XVIIe * an. St-Julien	1840
St-Dizier	an.	an. La Charce	1840
Ste-Euphémie	av. 1591	XVIIe	1803
St-Julien-en-Quint ...	1562	XVIIe *	1804
St-Paul-Trois-Chât. ..	1560	XVIIe	1831
St-Vallier	(1561)		(1925)
Saillans	1562	XVIIe *	1803
Salles-sous-Bois	1561	XVIIe souv. an. Taul.	
Saou	1562	XVIIe * souv. u. Manas	an.
Sauzet	1561	XVIIe * déb.	1854
Séderon-Barret	1561	XVIIe * déb.	
Taulignan	av. 1576	XVIIe *	(1886)
Tulette	1563	XVIIe parf. an.	
Valdrôme	1561	XVIIe *	1803

Valence	1559	XVIIe u. Soyons (Vivarais)	1803
Venterol	av. 1577	XVIIe parf. an.	an.
Vercors (La Chap., Vassieux, etc.)	av. 1567	XVIIe *	
Vercheny-Espenel	av. 1578	XVIIe souv. an Pontaix	an.
Vesc-Bouvières	1562	XVIIe *	an.
Vinsobres	v. 1562	XVIIe *	1803

EURE

Brionne	av. 1562		
Conches	v. 1562		
Evreux	1559	XVIIe t. à Caër	(1873)
Gisors-Sancourt	v. 1562	XVIIe	an.
Lieurey	av. 1572		
Lyons-la-Forêt		XVIIe an.	
Mésangère-Bosquérand		XVIIe an.	
Pont-Audemer	av. 1562	XVIIe parf u. Elbeuf	an.
Quillebeuf		XVIIe	

EURE-ET-LOIR

Allonnes	(1561)	XVIIe * souv. an. Bazoches.	(1829)
Authon	v. 1561	XVIIe *	
Bazoches-Gaubert	v. 1560	XVIIe *	
Beauvilliers		XVIIe déb.	
Brezolles-Laons	v. 1562	XVIIe	
Brou	(1561)		
Chartres	1559	XVIIe t. à Pont-Tranchefêtu	1870 *
Châteaudun	1560	XVIIe *	
Châteauneuf	av. 1563	XVIIe t. à Favières	
Chêne (Le)-Denonvil	1562	XVIIe déb. u. Bazoches	
Cherville	1559	XVIIe an.	
Courville	1559		
Dangeau	1563	XVIIe *	
Dreux-Fontaine	1562	XVIIe u. Marsauceux	v. Mars.
Ferté Vidame (La) *	av. 1562	XVIIe *	
Gallardon-Jonvil.	1562	XVIIe déb. ens. an. Chartres	
Houx-St-Martin-Vil.	1561	XVIIe fin (av. an.)	
Illiers	(1559)	an. Dangeau	
Janville-Lumeau	av. 1563	XVIIe t. au Puiset, parf. an.	
Jouy	(1561)		
Marsauceux-Blainville	1562	XVIIe * u. parf. Houdan	1807
Nogent-le-Rotrou	1561-72		an.
Sancheville	1562	XVIIe u. Bazoches	

FINISTÈRE

Brest			1836
Concarneau	(1563)		an.
Morlaix	av. 1572	XVIIe u. Pontivy	(1834)
Pont-l'Abbé	1561		
Quimper			(1883)

GARD

Aigaliers		an.	1857
Aigremont	av. 1570	XVIIe souv. an. Lédignan	
Aigues-Mortes * *	1559	XVIIe	an.
Aigues-Vives	1561	XVIIe	1803
Aimargues *	av. 1571	XVIIe	1856
Alès *	1560	XVIIe 2 past.	1803
Anduze	1557	XVIIe 2 past.	1803
Ardaliers	XVIe	XVIIe souv. an.	1859
Arpaillargues	av. 1568	XVIIe fin (av. an.)	an.
Aubais	av. 1562	XVIIe	1803
Aubussargues	an.	XVIIe fin (av. an.)	an.
Aujargues	av. 1566	XVIIe	1845
Aulas	1560	XVIIe	1803
Aumessas	1561	XVIIe	1803
Avèze	1561	XVIIe *	1837
Bagard	av. 1570	XVIIe souv. an.	1856
Bagnols	1560	XVIIe	(1948)
Barjac	av. 1569	XVIIe	an.
Beaucaire	1561		(1945)
Beauvoisin	av. 1568	XVIIe parf. an.	1837
Bellegarde	1561	XVIIe * an.	
Bernis-Aubord	1561	XVIIe	1803
Bessèges			1859
Blauzac	1562	XVIIe	1836
Boisset-et-Gaujac	av. 1568	XVIIe an.	an.
Boissières	av. 1572	XVIIe parf. an.	an.
Boucoiran	1561	XVIIe	1866
Bouillargues	av. 1571	XVIIe parf. an.	
Branoux-Blannave	1562	XVIIe souv. an.	1819
Bréau	XVIe	XVIIe * u. Aulas	1833
Brignon	av. 1570	XVIIe souv. an. Boucoiran	1804
Brouzet-lès-Alès		an. Navacelles	1831
Cadière (La)	an.	XVIIe souv. an.	an.
Cailar (Le)	av. 1569	XVIIe	1803
Calmette (La)-Dions	av. 1569	XVIIe * souv. an.	1841
Calvisson	1561	XVIIe 2 past.	1803
Canaules	av. 1570	XVIIe souv. an. Lézan	1822
Candiac		XVIIe fin	
Cannes-Clairan	an.	XVIIe * an.	1803
Cardet	1561	XVIIe parf. an. Lézan	an.
Cassagnoles	av. 1568	XVIIe parf. an.	1861
Castillon	av. 1568		
Caveirac	1561	XVIIe	1841
Cendras	XVIe	XVIIe * an. St-Paul	1869
Chamborigaud	av. 1575	XVIIe * souv. an.	an.
Clarensac	1562	XVIIe *	1803
Codognan	av. 1568	XVIIe u. parf. Vergèze	1845
Colognac	1562	XVIIe *	1858
Combas	1562	XVIIe parf. an.	1803
Congénies	1561	XVIIe u. parf. Calvisson	1803
Conqueyrac	av. 1568	XVIIe an.	
Cornillon	av. 1568	XVIIe an. St-Privat	

Cros	av. 1568	XVIIe * souv. an.	1803
Durfort	1561	XVIIe	1803
Estréchure (L')	1562	XVIIe u. souv. Saumane	1803
Euzet-lès-Bains		an.	1847
Fons	av. 1570	XVIIe	1863
Fournès		XVIIe fin	
Fourques	av. 1570		
Gajan		an. Fons	1803
Gallargues	1561	XVIIe	1803
Garrigues		an.	1803
Générac	av. 1570	XVIIe u. parf. Beauvoisin	1841
Générargues	av. 1568	XVIIe	1803
Génolhac	av. 1568	XVIIe	1803
Ginestous		XVIIe fin	
Grand'Combe (La)			1852
Junas	1562	XVIIe fin (av. an.)	an.
Lamelouze	av. 1565	XVIIe an. St-Martin-de-B.	an.
Langlade	1561	XVIIe souv. an. Caveirac	an.
Lasalle	1561	XVIIe *	1803
Lédignan	av. 1570	XVIIe	1803
Lézan	1562	XVIIe	1833
Logrian		an.	1833
Lussan	av. 1568	XVIIe	1803
Mages (Les)		an.	1836
Mandagout	XVIe	XVIIe parf. an Le Vigan	1843
Marguerittes	1562		an.
Meynes	av. 1570		
Mialet	1560	XVIIe	1820
Milhaud	1562	XVIIe parf. an.	1836
Molières	1561	XVIIe * souv. u. Avèze	1850
Monoblet	1561	XVIIe *	1803
Montaren	av. 1568	XVIIe	1803
Montclus	XVIe	XVIIe parf. an.	
Montdardier	1561	XVIIe u. parf. Avèze	an.
Montfrin	1561	XVIIe déb.	an.
Montmirat		an.	1861
Montpezat	av. 1562	XVIIe an.	an.
Moussac	XVIe	XVIIe fin (av. an. Boucoir.)	an.
Mus	av. 1568	XVIIe souv. an. Gallargues	an.
Nages	1562	XVIIe u. parf. Boissières	1839
Navacelles	av. 1568	XVIIe	an.
Ners	XVIe	XVIIe souv. an.	1835
Nîmes *	1559	XVIIe 4 ou 5 past. 2 t.	1803
Peyremale-Robiac	XVIe	XVIIe déb. u. Chamborig.	
Plantiers (Les)	1562	XVIIe	1833
Pompignan	1562	XVIIe souv. an.	an.
Pont-St-Esprit	1561		an.
Puechredon	av. 1568		
Quissac	1561	XVIIe	1803
Rey (Le)	av. 1571	XVIIe déb. ens. an.	an.
Ribaute-lès-Tav.	1562	XVIIe souv. an.	1836
Roquedur	XVIe	XVIIe souv. an.	1845
Rouvière (La)	av. 1570	XVIIe an.	an.
St-Ambroix	1560	XVIIe	1803

St-André-de-Valborgne.	av. 1568	XVIIe	1803
St-Bénézet-Maruéjols	av. 1571	XVIIe souv. an.	an.
St-Chaptes	1562	XVIIe u. parf. Blauzac	1803
St-Christol-lès-Alès	1561	XVIIe u. parf. Bagard	1858
St-Côme	av. 1570	XVIIe an. Clarensac	an.
Ste-Croix-de-Caderles	1562	XVIIe * an. Soudorgues	an.
St-Dézery	av. 1575	XVIIe an.	an.
St-Dionisy	av. 1570	XVIIe fin (av. an.)	an.
St-Félix-de-Pal.	av. 1568	XVIIe souv. an. Monoblet	an.
St-Geniès-de-Malgoires	1560	XVIIe	1803
St-Gilles-du-Gard	1560	XVIIe	1803
St-Hilaire-de-Brethmas	av. 1573	XVIIe fin (av. u. Vézen.)	1845
St-Hippolyte-du-Fort	1560	XVIIe *	1803
St-Jean-de-Ceyrargues.		XVIIe fin	
St-Jean-de-Maruéjols	av. 1568	XVIIe	1803
St-Jean-de-Valeris.	av. 1570	XVIIe an.	
St-Jean-du-Gard	1560	XVIIe	1803
St-Laurent-d'Aigouze	av. 1571	XVIIe	1827
St-Laurent-la-Vern.	av. 1570	XVIIe u. parf. St-Quent.	an.
St-Laurent-le-Minier	av. 1568	XVIIe	1803
St-Mamert-Parignarg	av. 1567	XVIIe u. Fons	1845
St-Martial	av. 1568		
St-Maurice-de-Caz	v. 1562	XVIIe parf. an.	1861
St-Paul-L.-Soustelle	1562	XVIIe	1833
St-Privat	av. 1582	XVIIe	
St-Quentin-la-Pot.	1560	XVIIe *	1812
St-Roman-de-Cod.	av. 1568	XVIIe fin (av. an. Sumène)	
St-Sébastien	av. 1571	XVIIe u. Générargues	an.
St-Théodorit	av. 1589	XVIIe fin (av. an.)	an.
Saumane	v. 1562	XVIIe	an.
Sauve	1560	XVIIe	1803
Sommières **	1559	XVIIe *	1803
Soudorgues	1562	XVIIe	1836
Souvignargues	av. 1583	XVIIe * souv. an.	an.
Sumène	1561	XVIIe *	1803
Tamaris-St-Jean-du-P.		an. *	1879
Thoiras-Corbès	av. 1568	XVIIe	1836
Tornac-Massillargues	av. 1569	XVIIe	1803
Uchaud	av. 1562	XVIIe u. souv. à Bernis	1850
Uzès *	1559	XVIIe 2 past., 3 en 1660	1803
Vallérargues	av. 1569	XVIIe parf. an.	an.
Valleraugue	1561	XVIIe	1803
Vauvert	1562	XVIIe 2 past. en 1626	1803
Vergèze	1561	XVIIe	1829
Vernarède (La)			1875
Vestric	av. 1585	XVIIe *	an.
Vézenobres	av. 1568	XVIIe	1803
Vic-le-Fesq	1561	XVIIe fin (av. an.)	an.
Vigan (Le)	1560	XVIIe	1803
Villeneuve-lès-Avig.	(1561)		
Villevieille	av. 1570	XVIIe souv. an. Sommières	an.

GARONNE (HAUTE)

Calmont-Gibel	1561	XVIIe parf. u. Mazères	1803
Caraman	1561	XVIIe *	
Grenade	(1561)		
Portet-sur-Garonne		XVIIe fin, pour Parlement Toul.	
Revel	1560	XVIIe	1805
St-Gaudens			(1949)
Toulouse	1558-63		1803
Verfeil	1561		
Villefranche-de-Laur.	(1561)		
Villemur	1560	XVIIe déb. ens. an. Verlhac	

GERS

Auch	1561		(1902)
Castillon	av. 1592		
Condom	1560		an.
Eauze * *	1560	XVIIe	
Fleurance	av. 1592		(1888)
Fourcès	1561		
Isle-Jourdain (L') * *	1561	XVIIe *	
Lectoure * *		XVIIe déb. ens. an. Mas-G.	
Manciet	1560	XVIIe parf. u. Eauze	
Mauvezin **	av. 1561	XVIIe 2 past. en 1660	1804
Montfort-Homps	av. 1572	XVIIe déb.	
Montréal	1561	XVIIe parf. u. Vic	
Peyrecave-St-Clar	av. 1592		
Puycasquier	av. 1575	XVIIe	
Vic-Fézensac	1560	XVIIe	
Viella		XVIIe déb.	

GIRONDE

Arcachon			(1883)
Bazas	1561	XVIIe *	
(Belin *)			1803
Bordeaux	1557	XVIIe t. à Bègles, 3 past.	
Bouhets (Les)-Lèves	(1561)	XVIIe fin (Gours) av. an. Eyn.	1857
(Bourg-sur-Gironde *).			
Briands (Les)		an.	1804
Cabara	1560		
Castelmoron-d'Albret	1560	XVIIe déb.	
Castets *	av. 1592	XVIIe souv. u. Gironde	
Castillon * *	1560	XVIIe	1804
Coutras	av. 1562	XVIIe *	
Eynesse	1561	XVIIe *	1804
Flaujagues		an.	1842
Gensac	1559	XVIIe	1805
Gironde	1561	XVIIe	
Guitres	1561		
Langon	1562	XVIIe an. Gironde	an.
Libourne	1561	XVIIe t. aux Fontaines	1865 *
Monségur *-Ste-Gemme	1560	XVIIe déb. u. Castelm.	an.

Pellegrue	1559	XVIIe	an.
Pujols-de-Rauzan	1561	XVIIe	
Réole (La)	1560	XVIIe fin	an.
Roquille (La)	an.	XVIIe souv an	1836
St-Aubin-de-Blaye			(1889)
St-Emilion	1561		
Ste-Foy-la-Grande	1558	XVIIe * 2 past.	1803
St-Macaire	1561		
(Ste-Terre *)			
Taillecavat	1561		

HÉRAULT

Agde	1562		
Aspiran-Canet	av. 1576	an.	
Bédarieux	1561	XVII	1803
Béziers	1561	XVII	1867
Castelnau-Montferrier.		XVIIe déb.	
(Causses *)			
Cazilhac		an.	1837
Clermont-l'Hérault * .	1561	XVIIe *	(1950)
Cournonsec	1561	XVIIe an. Cournonterral	
Cournonterral	1561	XVIIe *	1833
Fabrègues	1561		
Faugères	av. 1571	XVIIe déb. ens. an. Bédar.	1838
Florensac	1561	XVIIe	an.
Frontignan	1561		an.
Ganges	1560	XVIIe	1804
Gigean	1561		an.
Gignac * *	1560	XVIIe *	
Gorniès-Sobéras	av. 1568	XVIIe an.	1840
Graissessac	1562	XVIIe	1836
Lansargues	av. 1564	XVIIe déb.	
Lodève	1561	XVIIe déb. an. Clermont	an.
Lunel **	1561	XVIIe	1803
Marsillargues	1560	XVIIe	1803
Marseillan	1561		
Mauguio	1561	XVIIe	an.
Minervois (Pays de) ..	XVIe	XVIIe déb. an.	
Mireval	1561-8		
Montagnac	1560	XVIIe	1803
Montbazens	1561-2		
Montpellier **	1560	XVIIe 4 ou 5 past. 2 temp.	1803
Peccais (fort) * *		XVIIe déb.	
Pézenas	1561		an.
Pignan	1561	XVIIe *	1809
Pomérols	1562		
Poussan	1561	XVIIe *	an.
Roujan	av. 1570	XVIIe an.	
St-André-de-Sangonis .	1562	XVIIe souv. u. Clermont	
St-Chinian-Olargues ..	1561-2		
St-Gervais	av. 1564		
St-Jean-de-Védas		XVIIe fin av. an. Montpel.	

St-Martin-de-Londres ..		XVIIᵉ déb.	
St-Pargoire	av. 1568	XVIIᵉ	1845
St-Pons	1561		an.
Saussines		an.	1819
Sète			1805
Tressan	1571	an.	
Vendémian	av. 1574	XVIIᵉ souv. an.	
Villeneuve-lès-Mag. ..	(1561)		
Villeveyrac	1561	XVIIᵉ * souv. an.	1847

ILLE-ET-VILAINE

Châteaugiron	1563		
Combourg	1563-71		
Ercé (Bordage)	1563	XVIIᵉ	
Guerche (La)	av. 1578		
Rennes	1559	XVIIᵉ temple à Cleuné	1875 *
St-Malo-St-Servan ...	1569	XVIIᵉ souv. u. Plouer	(a. 1884)
Vitré *	1559	XVIIᵉ 2 past.	an.

INDRE

Argenton * *-Chabenet.	av. 1582	XVIIᵉ	an.
Belâtre	av. 1571	XVIIᵉ	
Buzançais	1561	XVIIᵉ an. Châtillon	
Châteauroux	1559	an. Argenton	(1876)
Châtillon-s/-Indre ...	1561	XVIIᵉ	
Châtre (La)	1560	XVIIᵉ déb. ens. an. Issoudun	
Issoudun	1556	XVIIᵉ	
Liniez	(1561)		
Ste-Sévère		XVIIᵉ fin	

INDRE-ET-LOIRE

Amboise	av. 1564-72		an.
Azay-le-Rideau	av. 1561		
Bourgueil	1561	XVIIᵉ *	
Chanceaux		XVIIᵉ fin	
Chinon	1559	XVIIᵉ an. l'Ile-Bouchard	an.
Cormery	av. 1561		
Ile-Bouchard (L') * ..	1559	XVIIᵉ *	
Ligueil	1561		
Loches	1560	XVIIᵉ an. Châtillon-s/-I.	an.
Maillé-Luynes	v. 1563		
Montrésor	(v. 1565)		
Preuilly	av. 1590	XVIIᵉ *	
St-Avertin	1559		
St-Christophe	1561		
Tours	1556	XVIIᵉ 2 past t. à La Butte	1838

ISÈRE

Albenc (L')	1561	XVIIᵉ	
Barraux *	1561	XVIIᵉ déb. ens. an. La Terr.	
Beaurepaire	1561	XVIIᵉ	an

Beauvoir	av. 1590		
Besse-Clavans	1562	XVIIe *	
Bourg-d'Oisans	XVIe	XVIIe *	
Chaponnay	1562		
Clelles	av. 1592	XVIIe parf. u. Monestier	
Cornillon	XVIe	XVIIe * souv. an.	
Corps	av. 1577	XVIIe	
Cote-St-André (La)	1561	XVIIe an. Beaurepaire	an.
Crémieu-Hières	1561		
Domène	1561		
Grenoble *	1561	XVIIe 2 past.	1819
Jallieu			1843
Mens	1561	XVIIe	1803
Mizoens	1562	XVIIe u. Bourg-d'Ois.	
Moirans	(1561)		an.
Monestier-de-Clerm.	1561	XVIIe	
Mont-de-Lans	av. 1590	XVIIe parf. an. Bourg	
Mure (La)	av. 1578	XVIIe *	1829
Pont-en-Royans	1560	XVIIe *	
Roybon	av. 1596	XVIIe * u. Beaurepaire	
St-Antoine	1561	XVIIe an. St-Marcellin	
St-Jean-d'Hérans	av. 1578	XVIIe *	an
St-Marcellin	1561	XVIIe	an.
St-Sébastien	av. 1593	XVIIe an. St-Jean-d'H.	1855
St-Symphorien-d'Ozon.	1562		
Terrasse (La)-Pierre	XVIe	XVIIe *	
Tréminis-Pipet	XVIe	XVIIe *	1836
Vaulnaveys	1583		
Vienne	1561-6	an. Beaurepaire	1884 *
Vif	XVIe	XVIIe u. Monestier	an.
Vizille		XVIIe déb.	an.
Voiron			(1911)
Voreppe		XVIIe fin	

JURA

Dôle-Arbois			(1869)
Lons-le-Saun.-Morez			1871 *

LANDES

Aire	1560		
Dax	1560		an.
Geaune	1563	XVIIe *	
Gabarret	1560		
Hastingues	1600	XVIIe (rempl. Candresse 1596-7)	
Labastide-d'Armagnac.	1560	XVIIe *	
Mont-de-Marsan **	1560	XVIIe déb. ens. an. Eauze.	(1892)
Roquefort *	1560		
St-Justin	1560		
Tartas * *	1560	XVIIe * déb.	

LOIR-ET-CHER

Blois	1556	XVIIe 2 past. (3 en 1660).	1865 *
Josnes		an.	1846
Lorges	1562	XVIIe parf. u. Marchenoir.	
Marchenoir	1559	XVIIe *	
Mer	1561	XVIIe	1819
Mondoubleau		XVIIe déb. souv. u. Montoire	
Montoire	1556	XVIIe	
Montrichard-St-Aignan	1561		
Ouchamps		XVIIe déb.	
Romorantin	1558	XVIIe *	
Vendôme	1562	XVIIe	an

LOIRE

Bourg-Argental	1561	VIIe an. Boulieu	an.
Feurs	1562		
Firminy			1901 *
Forez (dissém. du)			1950
Malleval	1561		
Roanne			(1863)
St-Bonnet-le-Château.	1562		
St-Chamond-La-Tal.			(1905)
St-Etienne	1570-1	1606-44 ens. an Boulieu	1829
St-Galmier	1562		
St-Marcellin		1606-39	

LOIRE (HAUTE)

Chambon-sur-Lig. (Le)	av. 1564	XVIIe *	1805
Fay-Les-Vastres		an. St-Voy	1827
Freycenet-St-Jeures		an. St-Voy	1864
Mazet-St-Voy (Le)	av. 1564	XVIIe *	1805
Montbuzat-Araules		an. St-Voy	1847
Puy (Le)	1561		(1872)
Vence		an. Le Chambon	1868

LOIRE-INFÉRIEURE

Aigrefeuille	1563		
Blain	1561	XVIIe *	
Châteaubriant	1561		
Clisson	(1563)		
Croisic (Le)	1558	XVIIe *	
Frossay	1562-8		
Guérande	1563	XVIIe an	
Nantes	1559	XVIIe t. à Sucé	1804
Nort	1561-70		
Piriac	1558	XVIIe an.	
St-Nazaire	(1563)		(1903)
Sion	1562	XVIIe *	
Vieillevigne	1563	XVII	

LOIRET

Autry-le-Châtel	1562		
Beaugency-St-Ay	1559	XVIIe *	
Bondaroy	av. 1582	XVIIe u. à Chilleurs	
Bonny	av. 1568		
Châteauneuf-s/-Loire..	av. 1566		
Châteaurenard *	av. 1568		
Châtillon-Coligny	1561	XVIIe collège	
Châtillon-sur-Loire ...	1559	XVIIe 2 past. en 1620.	1808
Chilleurs-Chamerol. ..	1559	XVIIe	
Courtenay	av. 1568	XVIIe an.	
Ferrières	av. 1568		
Gien	1559	XVIIe 2 past. en 1603 et 1660	an.
Huêtre-Gidy-Cercottes.	1559		
Jargeau * *	1559	XVIIe	
Lorris	av. 1568		
Montargis	1561		(1879)
Neuville-aux-Bois	1559		
Orléans	1557	XVIIe temp. à Bionne	1803
Patay		an.	1840
Pithiviers	1559		an.
St-Gondon	1562		
Sully *	1561	XVIIe souv. an.	

LOT

Albiac *	1561		
Assier	XVIe	XVIIe souv. an. Cardaillac	
Cahors	1560		(1939)
Cajarc	1562	XVIIe *	
Cardaillac *	1560	XVIIe *	
Cenevières	XVIe	XVIIe * déb.	
Cieurac	1561-92		
Figeac **	1558	XVIIe *	(1951)
Latronquière	1560	XVIIe *	
Montcuq	1560		
Ct-Céré	1561	XVIIe déb.	
St-Cirq-Lapopie	1562		
St-Clair	av. 1572		
Salviac	av. 1572		

LOT-ET-GARONNE

Agen	1560	XVIIe	1842
Agmé	an.	XVIIe souv. an.	
Anthé	av. 1594	XVIIe déb.	
Astaffort	av. 1592		
Bourran		an.	1846
Calignac	1560	XVIIe parf. u. Espiens	
Calonges	av. 1578	XVIIe * souv. an.	
Casseneuil	1560		
Casteljaloux * *	1560	XVIIe *	an.
Castelmoron	1560	XVIIe *	1803

Castelnau-du-Grat. ...	XVIe	XVIIe parf. an.	
Caumont * *	1560	XVIIe	
Clairac **	1559	XVIIe * 2 past.	1803
Damazan	an.	XVIIe an.	1837
Duras	1561	XVIIe *	1845
Espiens	1560	XVIIe parf. an.	
Fauillet	1561	XVIIe * souv. an.	
Feugarolles	1560	XVIIe * souv. an. Lavardac	
Fieux	av. 1582	XVIIe souv. an.	
Francescas	1560		
Fumel	(1562)		(1954)
Galapian	av. 1583	XVIIe souv. an.	
Gavaudun	av. 1593	XVIIe parf. an.	
Gontaud	1560	XVIIe	
Grateloup	1560	XVIIe *	1838
Lacépède	av. 1595	XVIIe *	1822
Laffitte-sur-Lot	1560	XVIIe *	1803
Laparade *	1560	XVIIe	1827
Lavardac	1560	XVIIe	an.
Layrac **	1561	XVIIe *	
Lustrac-Trentels	XVIe	XVIIe parf. u. Monsempron	
Marmande	1560		(1955)
Mas-d'Agenais (Le) ..	1560	XVIIe an.	
Meilhan *	XVIe	XVIIe *parf. an. Caumont	
Mezin	1560	XVIIe déb.	
Miramont	1560	XVIIe	
Monclar	1560		
Moncrabeau	1560	XVIIe *	
Monflanquin * *	1560	XVIIe *	1803
Monheurt * *	av. 1592	XVII	
Monsempron-Libos ...	1560	XVIIe souv. u. Montaut	
Montagnac-sur-Auv. ..	1561	XVIIe	
Montaut	1567	XVIIe	
Nérac *	1558	XVIIe * 2 past.	1803
Penne-d'Agenais	1560		an.
Port-Ste-Marie	1560		an.
Pujols	1561	XVIIe *	
Puch-d'Agenais	1560	XVIIe	
Puymirol * *	av. 1592	XVIIe	
St-Barthélemy	1560	XVIIe * parf. u. Gontaud	
Ste-Bazeille	1560		
Ste-Livrade	1560		
Sauvetat-du-Dropt (La)	1560	XVIIe	
Sos	1560	XVIIe déb.	
Théobon-Loubès		XVIIe	
Tonneins	1560	XVIIe 2 past. et 2 temp.	1803
Tournon-d'Agenais * *.	1561	XVIIe	
Unet	an.	XVIIe fin av. an. Tonneins	
Verteuil	1559		
Villeneuve-sur-Lot	1560		(1948)
Villeneuve-de-D.		XVIIe fin, av. an. Théobon.	
Villeneuve-de-Mézin ..	(1561)		
Villeréal	1561		

LOZÈRE

Barre	1561	XVIIe	1803
Bassurels	av. 1570	XVIIe fin av. an.	an.
Cassagnas	av. 1577	XVIIe parf. an.	1840
Collet-de-Bèze (Le)	av. 1569	XVIIe	1803
Florac	1561	XVIIe	1803
Fournels	av. 1568		
Fraissinet-de-Four.		XVIIe fin av. an.	
Fraissinet-de-Loz.		XVIIe fin av. an. Pont-de-M.	
Frutgères	av. 1568	XVIIe parf. an.	
Gabriac	1560	XVIIe souv. an.	an.
Gatuzières	an.	XVIIe fin av. an. Meyrueis	1842
Ispagnac	av. 1569		
Malzieu (Le)	av. 1568	XVIIe déb.	
Marvejols * *	1561	XVIIe	
Mende			(1939)
Meyrueis	1561	XVIIe	1803
Moissac (Valfranc.)	1561	XVIIe	1845
Molezon	av. 1569	XVIIe * souv. an. Pompidou	
Peyre	av 1568		
Pompidou (Le)	av. 1568	XVIIe	1818
Pont-de-Montvert	1560	XVIIe	1803
St-Andéol-de-Clerg.	av. 1568	XVIIe an.	an.
St-André-de-Lancize	av. 1569	XVIIe souv. u. St-Hilaire	1857
Ste-Croix-Vallée-Fr.	av. 1569	XVIIe	1803
St-Etienne-Val. Fr.	1560	XVIIe *	1827
St-Frézal-de-Vent.	av. 1568	XVIIe souv. an. St-Privat	v. 1875
St-Germain-de-Calb.	1560	XVIIe	1803
St-Hilaire-de-Lavit	XVIe	XVIIe parf. an.	an.
St-Julien-d'Arpaon	av. 1568	XVIIe	1827
St-Laurent-Le Rey	av. 1568	XVIIe an. Barre ou Vébron	1880
St-Léger-de-Peyre	av. 1568	XVIIe fin av. an. Marvéjols	
St-Martin-de-Boubaux.	av. 1568	XVIIe	1831
St-Martin-de-Lans.	av. 1568	XVIIe souv. an.	1846
St-Maurice-de-Vent.	av. 1568	XVIIe an. St-Frezal	1870
St-Michel-de-Dèze	av. 1568	XVIIe an. Le Collet	1803
St-Privat-de-Vent.	1560	XVIIe	1803
St-Romans-de-Tous.	av. 1567	XVIIe souv. u. Moissac	1845
Serverette	av. 1577	XVIIe * déb.	
Vébron	av. 1581	XVIIe	1803
Vialas-Castagnols	XVIe	XVIIe	1803
Villefort-Bleymard	av. 1570		

MAINE-ET-LOIRE

Angers	1555	XVIIe t. à Sorges 2 p. en 1660	1848 *
Baugé	1560	XVIIe	
Beaufort *	av. 1594	an. Baugé	
Brossay	av. 1572		
Durtal	(1562)		an
Gennes	av. 1572		
Noyant	1561		

Puy-Notre-Dame		XVIIe déb.	
Saumur	1562	XVIIe 3 ou 4 past. Académie	1843
(Vezins * *)			

MANCHE

Brécey	av. 1572		
Bricqueville	av. 1580	an. Gavray	
Carentan *	1561	XVIIe u. Ste-Mère-Eglise	
Cerisy-la-Salle	v. 1561	XVIIe souv. u. Gavray	
Chefresne (Le)	v. 1561	XVIIe *	1842
Cherbourg			1840 *
Coutances	1561	XVIIe an Cerisy	an.
Ducey	1561	XVIIe souv. u. Fontenay	
Fontenay-Chasseguey.		XVIIe	
Gavray	1561	XVIIe	
Groucy (Hebecrevon)..	1561	XVIIe parf. u. St-Lô	
Haye (La)-*Glatigny* ..		XVIIe	
Plain (Amfreville)	1559		
Pontorson-Cormeray .	1590	XVIIe	
St-Lô	1557	XVIIe 2 past. en 1660	v. Chef.
Ste-Marie-du-Mont ...	av. 1568		
Ste-Mère-Eglise	av. 1580	XVIIe *	
Trelly			
Val de Saire	av. 1562		
Valognes *	1561	XVIIe an. Ste-Mère-Eglise	
Veys (Les)	(1577)	XVIIe u. Géfosse	

MARNE

Ay		XVIIe * souv. u. Chaltrait	
Bettancourt	1561		
Châlons-sur-Marne ...	1561	XVIIe t. à Fagnières	1875 *
Chaltrait	v. 1563	XVIIe	
Courville	av. 1564		
Epense	(1561)	XVIIe	
Epernay			(1888)
Fismes	1562		
Givry-en-Argonne	av. 1571		
Heiltz-le-Maurupt	(1561)	XVIIe	an.
Loisy-en-Brie	1561		
Reims			1836
Sézanne	1561	XVIIe	
Verneuil	av. 1571	XVIIe fin av. an. Ay	
Vieil-Dampierre (Le) ..	1561		
Viliers-aux-Corn.	av. 1571		
Vitry-le-François	1561	XVIIe 2 past. en 1637	an.

MARNE (HAUTE)

Chaumont	1561		(1888)
Clinchamp	av. 1571		
Langres	1548	XVIIe déb. ens. an. Is	an.

Montsaugeon	(1562)		
Pressigny	1563		
Reynel	av. 1571		
Trémilly	av. 1570		
St-Dizier-Joinville	v. 1569 ?		(1850)
Wassy	1561	XVIIe (à Brousseval 1600-10)	an.

MAYENNE

Barre (La)-Bierné ...		XVIIe	
Château-Gontier	v. 1562	XVIIe parf. u. Craon	an.
Craon-Les Landelles ..	av. 1561	XVIIe	
La Gravelle-Terchant.	1562	XVIIe fin	
Lassay	1562	XVIIe	
Laval *	1561	XVIIe à Polligny, ens. à Terch.	(1898)
Polligny-Bouchamps .	1562	XVIIe déb.	

(A suivre)

S. MOURS.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS

Cent cinquante Pseaumes de David, mis en rime françoise par Clément Marot, et Théodore de Besze, et mis en musique à quatre, cinq, six, sept et huit parties, par Paschal de l'Estocart, de Noyon en Picardie. A Genève on les vend chez Eustache Vignon. (Certains exemplaires portent « *A Lyon, on les vend chez Barthélémy Vincent.* ») *M.D.LXXXIII. Avec Privilège du Roy.*

Réédition en fac simile par Hans Holliger et Pierre Pidoux. Baerenreiter-Verlag, Kassel et Bâle, 1954 (Cinq livrets contenant les parties de superius, contratenor, tenor, bassus et quinta pars, dans un emboîtage de carton).

⁂

Si l'on en juge par l'intérêt grandissant qu'il suscite auprès des musicologues comme auprès des musiciens, Paschal de l'Estocart, ce compositeur encore ignoré il y a quelques années, pourrait fort bien d'ici peu, lorsque toutes ses œuvres seront connues, s'imposer comme l'un des plus originaux parmi les musiciens du XVIe siècle.

En 1929, Henry Expert publiait dans sa magnifique collection des « Monuments de la Musique Française au temps de la Renaissance » le premier livre des *Octonaires de la vanité du Monde* que l'Estocart composa sur des textes poétiques de huit vers (d'où le nom d'octonaires) du pasteur Antoine de Chandieu. Il révélait ainsi aux fervents de notre patrimoine musical une œuvre d'une hardiesse peu commune pour son époque. Dans un article consacré à Jean de Sponde et Paschal de l'Estocart (1), Mlle Droz réunissait depuis presque tout ce que les documents nous permettent de savoir sur notre musicien. Voici maintenant que grâce à MM. Holliger et Pidoux, les psaumes de l'Estocart sont mis à la portée des érudits et des musiciens avertis des pratiques du XVIe siècle, dans une édition

(1) *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome XIII (1951), p. 312-326.

qui reproduit fidèlement l'original de 1583, en attendant qu'un éditeur accepte d'en publier la remise en partition moderne. L'œuvre serait alors accessible à tous les amateurs de musique. Les Editions Salabert à Paris annoncent pour 1957 la parution du second livre des *Octonaires* (textes poétiques de Simon Goulart et de Joseph du Chesne, sieur de la Violette), transcrit par Henry Expert et augmenté d'une introduction musicologique et historique ainsi que d'un apparat critique par MM. Jacques Chailley et Marc Honegger.

L'intérêt suscité par ce musicien est d'autant plus vif que les questions qu'il soulève sont nombreuses. On sait peu de chose de sa vie. Tous les documents le concernant sont compris entre les dates de 1581 et 1584. Né vers 1539 — le portrait placé en tête des *Octonaires* (1581) et gravé pour la circonstance le représente âgé de 42 ans — Paschal était comme Calvin originaire de Noyon en Picardie. On ne sait rien de sa jeunesse ni de sa formation artistique. Il fit plusieurs voyages en Italie, où, nous dit-il, il s'employa à d'autres affaires qu'à la musique. Mais, désirant « rentrer en grâce avec les Muses », il se reprit à composer à son dernier retour en France. Le 15 septembre 1581, Henri III lui octroyait un privilège pour dix ans lui permettant de faire imprimer « *les Quatrains du Sieur de Pybrac, les Octonaires de la vanité du Monde, les Pseaumes en vers Latins et François, distinguez en plusieurs liures en forme de Motets, les Meslanges de Chansons Latines et Françoises, et autres Œuvres par luy mises en musique.* »

C'est très probablement à l'entremise du fameux pasteur Simon Goulart (2) qu'il dut de pouvoir faire imprimer ses œuvres qui toutes virent le jour entre 1581 et 1583, sur les presses de Jean de Laon, imprimeur français réfugié à Genève. Bien que les archives soient muettes sur ce point, il est permis de conjecturer avec Mlle Droz que l'Estocart a dû séjourner à cette occasion dans la cité de Calvin, car les vers latins ou les pièces rimées à sa louange, qui selon l'usage ornent l'édition musicale, sont signés Théodore de Bèze, Simon Goulart, Jean de Sponde, Théodore de Sautemont, Léonard Constant, Louis de Chambrun, etc., tous réfugiés français formant à Genève une sorte de cénacle littéraire. Puis on le retrouve à Bâle, où sous le troisième rectorat de Théodore Zwinger (22 juin 1581 — 30 avril 1582) il est immatriculé à l'Université (3), sans que cela implique de sa part le désir de poursuivre des études universitaires. Nombreuses étaient à cette époque les personnes de

---

(2) Voir DROZ (E.), *Simon Goulart, éditeur de musique*, in B. H. R. tome XIV (1952).

(3) WACKERNAGEL (Hans Georg), *Die Matrikel der Universität Basel*, tome 2, Bâle 1956, p. 301.

qualité qui se faisaient immatriculer pour s'attribuer ainsi un peu du prestige s'attachant aux institutions académiques et pour laisser à la postérité trace de leur passage dans des cercles érudits. Il put y retrouver Jean de Sponde, fixé depuis plus d'un an dans cette ville. Au début de l'année 1582, l'Estocart est à Nancy à la cour de Charles III, duc de Lorraine. Le 4 avril, il se voit gratifié de la somme de soixante écus, valant 265 francs, « pour avoir donné des livres de musique à Monseigneur » (4) ; les *Quatrains de Pybrac* sont, en effet, dédiés au duc de Lorraine. Mais ce n'est pas de là que datent les relations de l'Estocart avec de hauts personnages, car déjà auparavant il avait dû recevoir quelque bienfait de Guillaume de la Marck, duc de Bouillon, et de son frère le comte Jean, auxquels il dédiait en 1581 à l'un le premier, à l'autre le second livre des *Octonaires*. Tout porte à croire que ce n'est pas non plus sans une haute protection qu'il avait obtenu en 1581 son privilège royal. Il entretenait également des rapports avec le comte palatin Johann Kasimir à qui il dédia ses *Sacrae Cantiones* en 1582 (5). En 1583, l'Estocart fit un nouveau séjour à Bâle auprès de son ami Jean de Sponde qui s'occupa activement de hâter l'impression des *Pseaumes* qui trainait en longueur (6).

Ce n'est pas sans une certaine surprise qu'en 1584 on retrouve l'Estocart faisant partie de la chapelle de Nicolas de Breban, abbé de Valmont, membre depuis 1577 et prince en 1582 de l'association du Puy d'Evreux, fondée en 1570 par Costeley. Notre musicien y obtint cette année là le prix de la Harpe d'argent pour un motet à cinq voix, *Ecce quam bonum et quam jucundum* (7). Mlle Droz pense que le musicien avait alors abandonné les idées huguenotes mais Expert se demandait dans sa préface au premier livre des *Octonaires* si, « en ce milieu ultra catholique, Paschal de l'Estocart, un huguenot, répondait à la pacifiante modération de l'ancien gouverneur de Normandie, Henry-Robert de la Marck », père des deux dédicataires des *Octonaires*. Ce point n'a jusqu'ici reçu aucun éclaircissement car, à partir de 1584, on perd toute trace du musicien.

Les psaumes, achevés d'imprimer le 8 juin 1583, sont dédiés de Bâle où l'Estocart séjournait auprès de son ami Jean de

(4) Archives de Meurthe-et-Moselle, B 1195.

(5) Encyclopédie « *Die Musik in Geschichte u. Gegenwart* », article Estocart (François LESURE).

(6) Cf DROZ, B. H. R., tome XIII, p. 318 et 319.

(7) BONNIN et CHASSAN, *Le Puy de Musique érigé à Evreux en l'honneur de Mme Sainte-Cécile*. Evreux 1837.

Sponde, au roi de Navarre, le futur Henri IV. Diverses pièces célébrant ce prince, soit en vers latins, soit en vers français, accompagnent l'édition musicale ainsi que des pièces à la louange du musicien. Deux anagrammes sur le nom du roi de Navarre, l'un en vers latins de Jean de Sponde, l'autre en vers français de Léonard Constant, ont été mis en musique par l'Estocart et figurent à la fin du volume. L'ouvrage contient les cent cinquante psaumes de Marot et Bèze, dont seule la première strophe est mise en musique, à l'exemple de la version de Goudimel (1565) qu'a republiée Henry Expert (8). La mélodie traditionnelle y est utilisée et figure presque constamment au ténor. A la suite des psaumes se trouvent également mis en musique les Commandements de Dieu, le Cantique de Siméon, l'Oraison de Notre-Seigneur Jésus-Christ (Notre Père), les Articles de la Foi (Credo), les Prières avant et après le repas de Marot, une curieuse pièce intitulée « le Pourtrait de la vraye Religion en forme de dialogue », les deux anagrammes du Roi de Navarre, le Sommaire de la Loi en forme de canon ainsi qu'un autre canon « A Dieu seul soit honneur et gloire ».

La page de titre du *Pourtrait de la vraye Religion* est ornée d'une gravure très souvent reproduite dans les livres protestants depuis le milieu du XVIe siècle ; elle représente une figure ailée, environnée de rayons lumineux mais vêtue de haillons. S'appuyant sur une croix en forme de T, elle élève une Bible vers le ciel alors que de ses pieds elle foule un cadavre décharné : la Mort. Cette gravure est l'illustration exacte du poème que l'Estocart a mis en musique. L'auteur des vers n'étant pas désigné, Mlle Droz en suggérait, sous une forme dubitative (9), l'attribution à Jean de Sponde. Cependant, cette pièce se trouve déjà mise en musique en 1564 par Claude le Jeune à la suite de ses *Dix Pseaumes de David, nouvellement composez à quatre parties en forme de motets* (10). Jean de Sponde qui à cette époque n'avait que sept ans se trouve donc exclu des auteurs possibles. Un autre connaisseur du poète mauléonnais, Alan Boase (11), pense d'ailleurs « que Sponde qui n'a jamais caché sa lumière sous un boisseau aurait signé ce poème s'il en avait été l'auteur ». Il suggère à son tour le pasteur Antoine de

---

(8) *Maîtres Musiciens de la Renaissance Française*, 2e, 4e et 6e livraisons.

(9) B. H. R., tome XIII, p. 323.

(10) Réédition moderne par Henry EXPERT in « *Monuments de la Musique française au temps de la Renaissance* », 8e livraison, Paris, Sénart 1928.

(11) Jean de SPONDE, *Méditations avec un essai de poèmes chrétiens*. Introduction de Alan Boase. Paris, Corti, 1954, p. CLXII, note 20.

Chandieu comme auteur. Mais quelques rapides recherches nous ont démontré que cette hypothèse ne pouvait pas non plus être retenue.

Dans un article intitulé « *L'emblème de la religion réformée et le Pourtrait de la vraye religion* » (12), Ch. L. Frossard a montré que l'origine de ce poème remontait à une œuvre de jeunesse de Théodore de Bèze intitulée *Descriptio Virtutis* et publiée dans *Theodora Bezae Vezelii Poemata,* Paris, Conrad Badius, 1548, ainsi que dans l'édition contrefaite de ses œuvres dite « à la tête de mort », *Poemata Juvenilia,* (sans lieu ni date) :

Descriptio Virtutis

Quaenam tam lacero vestita incedis amictu ?
Virtus antiquis nobilitata Sophis.

. . . .

Après sa conversion, Théodore de Bèze transforma ce poème. Intitulé Religio, il prit place parmi les *Icones* dans les *Theodori Bezae Poematium, editio secunda, ab eo recognito...* (sans lieu), H. Estienne, 1569 :

Religio

Quaenam tam lacero vestita incedis amictu ?
Religio summi vera Patris soboles

. . . .

Mais une version française de ces vers figurait déjà sous la forme que nous lui connaissons par les versions musicales de Le Jeune et l'Estocart dans la « *Confession de la Foy chrestienne* » de Théodore de Bèze. L'exemplaire de cet ouvrage publié par Conrad Badius en 1559 (13) ne contient cependant ni la gravure, ni le poème. Nous n'en avons trouvé la première trace que dans une traduction italienne : *Confessione della Fede christiana...* (sans lieu), Fabio Tedesco, 1560 (14), où le titre indique que Théodore de Bèze en est l'auteur : *Pittura della Religione, non del Papa, ma vera Evangelica... fatta per M. Theodoro Beza Vezelio, Latina, e tradotta in volgare Italiano.* Les deux autres éditions de la *Confession de la Foy chrestienne* que nous avons pu consulter, celles de Jean Durand 1561 (15) et 1563 (16), contiennent également la gravure avec le poème en français, sans nom d'auteur toutefois.

---

(12) *Bull. Société Histoire Prot. Fr.,* XXX, p. 174 et ss.

(13) Bibliothèque de la Société d'Histoire du Prot. Fr., R. 15 860.

(14) Même lieu, fonds André 532.

(15) Même lieu, 13 449.

(16) Même lieu, R. 3 316.

L'intérêt de la publication de MM. Holliger et Pidoux est grand. Du point de vue strictement protestant, elle nous fait connaître une nouvelle version musicale des psaumes de Marot et Bèze et permet de préciser notre connaissance des milieux culturels genevois, comme d'un artiste dont les sympathies protestantes furent vives. Du point de vue musical, elle nous met en présence d'une œuvre de première importance, à la fois liée à la tradition et pleine d'originalité. Les psaumes de l'Estocart restent traditionnels par son parti pris de confier la mélodie usuelle à la voix de ténor, alors que la version comparable de Goudimel, datée de 1565 (17) plaçait le plus souvent le chant à la voix la plus élevée. Mais ils témoignent d'une grande originalité par le traitement des trois voix libres dans lesquelles le musicien fait intervenir de nombreux figuralismes qui lui permettent de dépeindre le sens du mot avec une palette variée, pleine de fantaisie. Les psaumes de l'Estocart sont riches en couleurs et vivement évocateurs, chose nouvelle en ce qui concerne ce genre que tous les musiciens avaient jusqu'alors traité avec une sévère austérité. On trouve certes chez Goudimel de véritables notations d'atmosphère. Le psaume I, « *Qui au conseil des malins n'a été* », développé en forme de motet, en offre un délicieux exemple, sur les mots « Et si sera semblable à l'arbrisseau, Planté au long d'un clair courant ruisseau... ». Le musicien va jusqu'à créer avec trois voix — l'une tenant le chant usuel, les deux autres se déroulant librement — ce que l'on pourrait appeler un véritable paysage musical. Mais ceci reste assez rare et les œuvres ne sont pas absolument comparables car les psaumes développés en forme de motets laissaient au musicien beaucoup plus de liberté que les versions où une strophe seulement était mise en musique : ici le ténor était imposé et il n'était pas possible d'en changer une note ou une durée.

L'originalité la plus frappante de l'Estocart réside dans la hardiesse de son sentiment harmonique. Il se complait dans l'emploi d'accords parfaitement inusités de son temps, accords de quinte augmentée, de sixte augmentée, et dans des enchaînements et des dissonances inhabituelles. Le chromatisme intervient souvent et de nombreux intervalles délicats à entonner comme l'octave diminuée viennent agrémenter les lignes mélodiques. Mais il est frappant de constater que tous ces artifices restent commandés le plus souvent par une image ou un mot du texte. C'est dans les *Octonaires* (18) que l'on trouve les exemples les plus facilement accessibles de son style hardi et

---

(17) *Maîtres Musiciens de la Renaissance Française*, cf. plus haut.

(18) Henry Expert, *Monuments de la Musique Française au Temps de la Renaissance*, 10e livraison, Paris, Senart 1929.

personnel. Les quelques psaumes que nous avons remis en partition nous montrent que dans ces *Pseaumes*, l'Estocart n'a pas renoncé à son langage plein de saveur et d'imprévu, qui fait de lui un solitaire dans la musique française du XVIe siècle.

Marc HONEGGER,
Assistant de l'Institut de Musicologie de l'Université de Paris.

Léon-E. HALKIN, professeur à l'Université de Liége. *La Réforme en Belgique sous Charles-Quint.* Collection « Notre Passé ». La Renaissance du Livre, Bruxelles 1957, 133 pages.

S'il est un ouvrage dont ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Belgique pouvaient souhaiter la publication, c'est bien celui que M. Léon-E. Halkin vient de consacrer dans la collection belge « Notre Passé » à la Réforme en Belgique sous le règne de Charles-Quint. Disons tout de suite que, dès l'introduction, l'auteur répond à notre attente en faisant preuve d'une largeur d'esprit que l'on voudrait trouver chez tous ceux qui s'occupent des problèmes posés par la grande crise du XVIe siècle. Relevons encore, avant d'en venir à l'analyse de l'ouvrage, cette phrase significative qui nous change de certaines affirmations qu'on entend trop souvent ailleurs : « Une révolution religieuse a d'abord des causes religieuses » (p. 19).

Ce sont ces causes religieuses de la Réforme que M. Léon-E. Halkin énumère dans le premier chapitre de son livre. Nous n'y insisterons pas. Retenons seulement cette conclusion : « La Réforme en Belgique sera importée de l'étranger. La permanence des abus, bien plus que les hérésies médiévales, lui avait préparé un terrain de choix » (p. 26).

Le luthéranisme est la première de ces importations étrangères. La Faculté de Théologie de Louvain s'inquiète, dès 1518, des idées du réformateur que le prudent Erasme devait d'abord approuver. C'est parmi les Augustins d'Anvers que se recrutent les premiers partisans de Luther. Deux d'entre eux, Voes et van Essen, devaient être brûlés vifs à Bruxelles, le 1er juillet 1523. Nous ne pouvons suivre ici tout ce que M. Léon-E. Halkin nous dit sur la répression impitoyable de l'hérésie et sur les conflits qui pouvaient opposer dans ce domaine la juridiction ecclésiastique et la juridiction laïque ou encore les franchises locales et le pouvoir central. C'est ainsi que la ville d'Anvers proteste au nom de son commerce et des marchands étrangers qu'elle héberge contre les rigueurs de la politique religieuse de Charles-Quint. Retenons au passage une remarque de M. Léon-E. Halkin à la page 43 et sur laquelle il revient à la page 80 à propos de la « qualification de luthériens habituellement appliquée à tous les novateurs » pendant la première moitié du XVIe siècle. Il en était de même en France. En fait la Réforme est un mou-

vement trop général et trop complexe pour pouvoir être ramenée à une seule influence. Nous sera-t-il permis de signaler ici que la traduction française de l'Ecriture sainte de Lefèvre d'Etaples, interdite en France, est imprimée à Anvers par Martin Lempereur, dès 1530 avec privilège de Charles-Quint et approbation de l'Université de Louvain. Cette publication de la Bible n'était-elle pas destinée à avoir en Belgique les conséquences qu'elle eut ailleurs ? Quoi qu'il en soit, l'influence du luthéranisme ne tarde pas à diminuer malgré l'héroïsme de ses adhérents.

Mais un nouveau mouvement religieux plus révolutionnaire va se déchaîner en Belgique. C'est l'anabaptisme. Les origines et la véritable nature de ce mouvement qui « animera les masses » sont difficiles à déterminer tant elles sont à bien des égards mystérieuses et troubles. Peut-on vraiment rattacher à la Réforme cette effervescence à la fois sociale et religieuse, apocalyptique et communautaire, où semblent se renouveler des revendications collectives et les rêveries mystiques médiévales ? Ce qui est sûr, c'est que l'anabaptisme, plus ou moins teinté d'influences réformées, se répandra surtout parmi les artisans et que, malgré les persécutions les plus impitoyables, il survivra à l'abdication de Charles-Quint.

Si par certains des traits qui le caractérisent l'anabaptisme a incontestablement en Belgique des origines indigènes, le calvinisme, lui, est bien d'importation étrangère. Encore ne faudrait-il pas oublier, comme le remarque M. Léon-E. Halkin, que la Picardie est voisine des Pays-Bas wallons, que la femme de Calvin, Idelette de Bure, était la veuve d'un anabaptiste liégeois et que la ville de Strasbourg où le réformateur se réfugia et qui joua certainement un rôle dans le développement de sa pensée, servait aussi d'asile à des Luxembourgeois et à des Belges comme Jean Sturm, Jean Sleidan, Jacques de Bourgogne et Pierre Brully. Les relations de Calvin avec des personnages originaires des Pays-Bas wallons ainsi que des affinités intellectuelles et spirituelles devaient expliquer l'extraordinaire succès du calvinisme en Belgique. Malgré les rigueurs de la répression, sous Charles-Quint il « a pénétré toutes les classes de la société, dans les villes et dans les campagnes, dans les pays de langue française comme dans les pays de langue flamande » (p. 111). Anvers « sera la place forte des Calvinistes » (p. 111).

En conclusion M. Léon-E. Halkin reconnaît que ce qu'il appelle la Réforme catholique et la persécution n'ont pas réussi en Belgique à éliminer l'hérésie. C'est le fils de Charles-Quint, Philippe II, qui va s'y employer avec l'acharnement que l'on sait.

Telles sont les grandes lignes de l'ouvrage dont nous venons de rendre compte et qui contient une multitude de faits auxquels, bien entendu, il nous a été impossible de nous arrêter. Il nous reste, après avoir remercié M. Léon-E. Halkin pour cette impor-

tante contribution à l'histoire de la Réforme en Belgique, à exprimer le vœu qu'il donne à ce premier livre une suite où il sera question du règne de Philippe II, de l'effort vers une libération politique et religieuse que fut la guerre des Gueux, et enfin du réformateur wallon Guy de Brès dont l'ouvrage *Le Bastion de la foy* inspirera, nous en avons la preuve matérielle, les Camisards de nos Cévennes.

Ph. de F.

Karl MANOURY, *Die Schlachten Colignys* (1562-1570), in-8°, p. 48, avec trente-deux dessins de H. Maire, Berlin, 1957, Consistorium der Französischen Kirche.

Autant l'aspect politique des guerres de religion a fait l'objet de recherches minutieuses, autant au contraire l'aspect militaire de la question a été jusqu'à présent délaissé. Le livre de M. Karl Manoury contribue à combler cette lacune.

L'auteur ne se borne pas à reconstituer les conditions dans lesquelles ont eu lieu les principales rencontres des deux armées entre 1562 et 1570 ; il examine également la situation de l'armée royale « vers 1560 » (c'est-à-dire à la veille de la première guerre de religion). Il trace en outre un tableau de la situation de l'armée huguenote entre 1568 et 1570 (donc : pendant la troisième guerre de religion). Ce chapitre est particulièrement intéressant, car il s'agit là d'un problème qui est loin d'avoir été étudié d'une façon approfondie.

Le point de vue de M. Karl Manoury pourrait être ainsi résumé :

C'étaient des soldats d'infanterie qui ont tenu le principal rôle dans l'armée huguenote entre 1568 et 1570. Il serait cependant erroné de croire que *l'armée des religionnaires* se composait exclusivement de *gens de petit état*. Ainsi, la proportion entre soldats de cavalerie et soldats d'infanterie dans les unités levées en Picardie semble indiquer que dans cette région l'appoint numérique fourni par la noblesse était plus important que le contingent des *gens de ville* et des paysans. Une autre particularité de l'armée huguenote résulte des faits suivants : L'armée royale était composée uniquement de mercenaires. Par contre, l'armée huguenote était une *armée de conscrits*. Ces indications sont très intéressantes ; on regrette que l'auteur n'ait pas cru bon de les développer davantage.

On trouve également dans le volume une foule de renseignements sur l'armée de secours allemande levée par Wolfgang de Bavière en 1569. C'était une armée de structure mixte composée de reitres et de lansquenets recrutés en Poméranie, dans le Brandenbourg, dans la Saxe, en Franconie et en Souabe. D'après les accords conclus avec les huguenots, les *Allemans* auraient dû organiser trois régiments d'infanterie.

En réalité, l'armée de secours allemande ne comprenait que deux régiments de lansquenets dont l'un était commandé par Quirin Gangolff de Geroldzeck et l'autre par Johann Jacob von Gossweiler. Selon M. Karl Manoury, il n'y a pas lieu de croire que l'effectif de ces deux régiments aurait dépassé 6 000 hommes. Quant aux reitres, il était convenu que chaque *cornette* devait comprendre 300 cavaliers. Ce but n'a pas été atteint. A s'en tenir aux indications fournies par l'auteur, le nombre total des reitres aurait été de 7 550. Ils formaient cinq régiments dont le premier était commandé par Volrad von Mansfeld (qui deviendra commandant en chef de l'armée, après la mort de Wolfgang de Bavière).

L'organisation de cette armée expéditionnaire allemande n'allait pas du reste sans accrocs. Les difficultés auxquelles a dû faire face Wolfgang de Bavière n'étaient pas exclusivement d'ordre économique ; les divergences qui existaient dans les milieux protestants allemands à l'égard des projets du Prince y jouaient également un rôle. Tilemannus Heshusius qui apparait comme l'acteur principal de ces événements. Il ne serait pas sans intérêt de connaître tous les détails de cet épisode de la *guerre froide* entre luthériens et calvinistes.

L'ouvrage soulève de nombreuses questions dont on ne saurait se désintéresser. Ainsi, on doit se demander s'il y a vraiment lieu d'affirmer que *militairement, il y a peu de choses à apprendre des guerres de religion françaises,* comme le soutient le général J.-C. Fuller (1).

A la lumière des faits mis en relief par M. Karl Manoury cette opinion s'avère trop sommaire.

Bien sûr, la première guerre de religion ne présente au point de vue militaire qu'un intérêt limité. C'était une *guerre de positions* au cours de laquelle les réformés *se laissaient conduire comme des agneaux à la boucherie* (2). La raison en est évidente : dans les conditions d'alors, l'échiquier stratégique ne se prêtait pas à des combinaisons aussi subtiles qu'à présent. D'ailleurs, dès 1568, la guerre de positions cédera le pas à la *guerre de manœuvre.*

---

(1) Le général J.-C. Fuller passe (non seulement en Angleterre mais aussi à l'étranger) pour un spécialiste des questions militaires. Il a le mérite d'avoir recommandé l'emploi massif des chars d'assaut à un moment où cette solution était encore controversée. En même temps, il préconisait la constitution d'une *armée qualitative* (version anglaise de *l'armée de métier* envisagée par le général Charles de Gaulle et de la *Panzerarmee* du général Heinz Guderian). Cette conception du général J.-C. FULLER est fort contestable. Le passage indiqué ci-dessus est emprunté à son dernier ouvrage : « *L'influence de l'armement sur l'histoire.* »

(2) L'expression est de J.-B. Bossuet.

Quelles sont, en somme, les modifications survenues sur le plan militaire dans la seconde moitié du XVIe siècle ?

L'infanterie devient de plus en plus *le nerf de la guerre* (suivant l'expression de Niccolo Macchiavel). C'est cette prééminence de la *piétaille,* — des « gens de pieds aux pieds puants », — qui est à la base de la création des premiers régiments d'infanterie en 1566. Ces régiments se composent de deux éléments ; ils comprennent à la fois des piquiers et des soldats armés de l'arquebuse. En général, la proportion entre piquiers et arquebusiers est de trois à un en faveur des piquiers. Cependant dans l'armée huguenote on compte, la plupart du temps, 4/5 d'arquebusiers contre 1/5 de piquiers. L'accroissement du rendement de feu ainsi obtenu permet de perfectionner les procédés de combat. Lors de la bataille de Saint-Denis le rapport de forces est de six à un en faveur des catholiques. Néanmoins, leur plan d'anéantir l'armée huguenote se soldera par un échec. Si on en recherche les causes, on arrive à la conclusion que cet insuccès de l'armée royale était dû à l'intervention de l'infanterie huguenote composée de soldats *armés uniquement d'arquebuses*. S'il faut encore une preuve pour démontrer que le point de vue du général J.-C. Fuller est erroné, elle est fournie par la bataille d'Arnay-le-Duc (à laquelle M. Karl Manoury consacre tout un chapitre). Dans ce cas, la méthode du commandement huguenot est différente ; elle repose sur une combinaison judicieuse des *obstacles passifs* (c'est-à-dire des retranchements) avec les *obstacles actifs* (soit : les effets du feu). Il est donc fort possible de tirer des exploits de l'armée huguenote des conclusions qui ne valent pas seulement pour le XVIe siècle. On trouve dans le livre de M. Karl Manoury encore d'autres éléments d'information sur cet aspect de la question.

Au total, c'est un ouvrage essentiel ; il permet de connaître plus à fond l'histoire du protestantisme français. On le lira avec intérêt, d'un bout à l'autre.

Colonel Jean DE PABLO.

Journal de Bord du Chirurgien Exmelin, présenté et commenté par Jehan Mousnier, 372 pages. Editions de Paris, 1956.

M. Jehan Mousnier nous restitue un curieux personnage qu'on a longtemps considéré non comme un Français, mais comme un Flamand. En réalité, Alexandre-Olivier Exmelin, puisque c'est là la véritable orthographe de son nom, était le fils, né vers 1646, d'un apothicaire normand de la ville de Honfleur. S'il fut contraint de s'expatrier et de s'engager au service de la compagnie des Isles d'Amérique, c'est qu'il était protestant et qu'une ordonnance de Louis XIV interdisait aux membres de la Religion prétendue Réformée d'exercer en

France la profession de chirurgien. De là le départ d'Alexandre-Olivier Exmelin pour l'île de la Tortue, dont le protestant Le Vasseur avait pris possession, et ce journal de bord où notre chirurgien, devenu le compagnon des flibustiers des Antilles, nous raconte les étonnantes aventures et les expéditions périlleuses auxquelles il prit part avec eux afin de leur donner ses soins. Est-il besoin d'ajouter que ce journal de bord est extraordinairement révélateur de l'existence et des mœurs de ces flibustiers qui se livraient à de continuelles attaques contre les navires et les établissements coloniaux des Espagnols et dont les seules ressources étaient constituées par les pillages auxquels ils se livraient sans vergogne ?

A tous les renseignements fournis par Alexandre-Olivier Exmelin, M. Jehan Mousnier a joint de nombreux documents et des notes qui éclairent le texte du journal de bord. Enfin, plusieurs illustrations et des cartes contribuent à rendre cet ouvrage particulièrement attrayant.

Ph. DE F.

M. Ligou dans son compte rendu du *Dixième Congrès d'Etudes de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne* a omis de mentionner sa propre contribution *Protestants et Sans-Culottes ; la Bourgeoisie Réformée de Montauban devant la Révolution*. Il serait dommage que cette modestie prive le chercheur d'un document de tout premier ordre sur le problème, si mal connu, des rapports entre le Protestantisme et la Révolution Française. Pour en tirer le maximum de profit il faudrait l'étudier en conjonction avec son article *La structure du Protestantisme Montalbanais à la fin du XVIIIe siècle* (1).

A la fin du XVIIIe siècle le protestantisme montalbanais était dominé par sa bourgeoisie. Cette situation n'avait rien d'original, on la retrouve à Bordeaux, Marseille ou Caen, mais, phénomène moins courant, cette bourgeoisie détenait dans ses mains presque toute l'activité économique de la ville. Aussi se trouvait-elle à la fois en opposition avec la bourgeoisie « de robe » catholique, et la grande masse des travailleurs « Les opérations préliminaires et les élections aux Etats-Généraux se firent dans une atmosphère d'unanimité », mais bientôt les choses se gâtèrent et l'hostilité du clergé et de ses fidèles envers la Constitution Civile joua le rôle de catalyse pour des vieilles rancunes sociales et économiques. Ainsi se créa très tôt une situation contre-révolutionnaire qui trouva son aboutissement dans les sanglantes journées de mai 1790. Ces pré-

(1) *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme Français*, t. C. Juillet-Septembre 1954.

mices de la « Terreur Blanche », qui eurent un grand retentissement dans le protestantisme méridional, entraînèrent la bourgeoisie à prendre une position politique extrémiste. On vit des millionnaires devenir, très sincèrement, des Sans-Culottes.

Grâce à des archives consistoriales extrêmement riches M. Ligou a pu étudier les rapports entre l'Eglise et la Révolution et c'est peut-être là un des points les plus intéressants pour un historien du Protestantisme français. Nous assistons à un glissement progressif vers l'idéologie révolutionnaire, glissement qui trouvera son aboutissement dans le « culte de l'Etre Suprême » (...) Ce terme d'Etre Suprême « n'avait rien qui « puisse choquer qui que ce fût. On le trouve sous la plume « des prédicateurs avant 1789. Personne n'a nié son carac- « tère de grand sérieux. Dans son organisation des protestants « sincères (...) jouent un rôle de premier plan. (...) Le vide de « la pensée théologique de ces réformés les amenait nécessai- « rement à adopter ce culte, qui au fond, n'était guère autre « chose que le protestantisme libéral ». Il serait intéressant de savoir quel fut le comportement religieux de ces mêmes protestants après le Concordat et s'ils cherchèrent à faire oublier leur passé religieux comme ils le firent pour leur passé politique.

Un autre fait qui ressort de cette si intéressante étude est la modération de ces protestants jacobins à l'égard de l'Eglise catholique. M. Ligou la traite « d'habile ». Mais était-ce seulement de l'habileté ? N'était-ce pas plutôt une attitude propre au protestantisme, attitude d'ailleurs assez curieuse quand on pense aux persécutions que leurs pères eurent à subir de ce même clergé. Dans tous les cas on la retrouve dans un endroit comme le Mas d'Azil où les Protestants dominaient maintenant la vie politique comme ils avaient toujours dominé la vie économique et sociale, et où la Révolution ne se trouve jamais en butte à la moindre opposition ou même à la moindre critique. (Ici cette tolérance s'étendit au prêtre non-jureur). Nous croyons pour notre part que cet esprit de tolérance venait du fait que les Protestants, à l'encontre des catholiqus, ne se trouvaient pas devant un cas de conscience. Sauf chez quelques nobles, liés par le serment à la couronne, la Révolution ne leur posait aucun problème de légitimité. Les Catholiques, eux, se trouvaient dans une situation analogue aux Huguenots en 1685 : Dieu ou César ? On sait quel déchirement ce dilemme provoqua chez bon nombre des sujets religionnaires de Louis XIV, écartelés entre leurs devoirs religieux et leurs sentiments patriotiques, et on ne peut qu'être frappé par la similarité des réactions de certains Nouveaux-Convertis pris d'une rage persécutrice contre leurs anciens co-religionnaires et celle de beaucoup de Sans-Culottes, venus du catholicisme, qui pour-

suivaient avec la même violence ces prêtres dont ils avaient été longtemps les fidèles. Ne serions-nous donc pas en présence d'un phénomène psychologique plutôt que d'une attitude politique ? Le problème n'est pas sans importance pour comprendre les mobiles profonds de certaines réactions révolutionnaires. Mais sa solution se trouve vraisemblablement en dehors des frontières françaises. A cet égard une comparaison entre la Hollande calviniste et la Flandre catholique serait du plus vif intérêt.

Il y a pourtant un point que M. Ligou laisse dans l'ombre. Quel fut le sort des deux familles de noblesse protestante qui restèrent attachées à l'Ancien Régime ? Nous savons que M. de Viçose dut quitter le Consistoire. Etait-ce là la seule sanction qu'il dut subir, ou il y en eut-il d'autres ? Le fait n'est pas sans importance, car il nous donnerait une indication sur la force des nouveaux sentiments patriotiques en lutte avec la vieille solidarité religieuse. Dans un cas que nous connaissons, cette dernière fut nettement prédominante et nous voyons de farouches Sans-Culottes jurer leurs grands dieux que leur concitoyen « ci-devant » (dont les deux fils se battaient dans les armées royales) avait toujours été un excellent « patriote » ! Ceci se passa dans une très petite ville et il serait intéressant de savoir à quel point c'était un phénomène protestant, ou plus exactement, de minorité longtemps persécutée, ou une réaction de patriotisme local.

Tous ces problèmes et bien d'autres encore importants à la fois pour l'histoire du Protestantisme et la compréhension de la Révolution ne trouveront leur solution que le jour où de nombreux chercheurs écriront des monographies telles que celle-ci. Espérons qu'ils y apporteront la même science que M. Ligou.

A. Wemyss.

Un guide, Gaston Frommel, *pages choisies*. Editions Labor et Fides, Genève, 1956. 290 pages, in-16, avec portrait.

Gaston Frommel, mort prématurément en 1906, à quarante-quatre ans, fut vraiment pour sa génération un « guide ». Son influence dans le protestantisme de langue française s'apparentait à celle d'Alexandre Vinet.

Mais le puissant courant barthien et néo-calviniste vint bientôt éclipser à peu près complètement la théologie de « l'expérience chrétienne » de Frommel (pourtant « orthodoxe », à la différence de celle de Georges Fulliquet).

C'est précisément la maison d'édition qui courageusement publie la traduction française de la monumentale *Dogmatique* de Karl Barth et entreprend l'édition d'œuvres de Calvin qui nous offre, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, sous le

titre significatif *Un guide*, des pages choisies du penseur genevois, judicieusement présentées par le professeur Henri d'Espine.

Gaston Frommel appartient, à certains égards, au protestantisme français.

D'abord, il est né à Altkirch, Haut-Rhin. Après la défaite de 1870, son père quitte l'Alsace, par fidélité à la France et, pour pouvoir élever ses enfants dans une atmosphère chrétienne et protestante, émigre en Suisse et s'établit à Avenches.

Ensuite, Gaston Frommel a eu, sur la vie spirituelle et la pensée religieuse des pasteurs français qui l'ont eu pour professeur, une profonde influence.

Enfin, Frommel a, avant ses années de professorat à Genève, exercé un court ministère pastoral en France dans un vieux terroir protestant, à Marsauceux, îlot isolé aux confins de la Beauce et de l'Ile-de-France.

Entre le pasteur, épris d'idéal et d'absolu, et ses paroissiens, traditionalistes et incapables d'exprimer leurs sentiments profonds, l'entente n'était guère facile, ni possible. Albert Finet a consacré à l'incompréhension mutuelle de l'un et des autres une de ses savoureuses *Histoires de mon village*. Pourtant l'échec ne fut pas total. Un pasteur qui fut le suffragant et le confident de Frommel à Marsauceux, évoque en quelques lignes du livre (p. 27-28) — lignes qu'il nous paraît tout indiqué de rapporter ici — un type attachant de huguenote :

« Une des amitiés qui fut alors le soutien moral de Frommel dans les mauvais jours fut celle d'une sainte femme d'âge mûr, qui venait chaque soir à neuf heures pour le culte de famille. Elle avait pour le jeune pasteur impressionnable, un grand cœur maternel, elle l'encourageait de ses chaudes et franches paroles, lisait ses articles de revues, jugeait ses prédications. Elle avait connu Livingstone, suivait dans leurs travaux tous les missionnaires de France, connaissait par leur nom chacun de leurs enfants ; elle portait sur sa tête énergique un petit bonnet blanc, et vivait du produit de ses œufs et de ses fromages, vendus par elle au marché de Dreux. »

S. Mours.

Karl Barth, *L'humanité de Dieu*. Traduction française de Jacques de Senarclens, Les Cahiers du renouveau, n° 14. Editions Labor et Fides, Genève (Diffusion en France : Librairie Protestante, Paris), 56 pages, in-16.

On sait le retentissement mondial de l'œuvre de Karl Barth. Récemment une thèse consacrée à sa pensée philosophique et théologique était soutenue, par un prêtre, en Sorbonne. L'historien doit également tenir compte de l'influence grandissante qu'a eue le théologien bâlois, au cours des années 1925 à 1940, sur la pensée protestante française. Cela, grâce en partie à un

disciple à la pensée originale, Pierre Maury. Influence parallèle à celle du néocalvinisme représenté en particulier par Auguste Lecerf.

Si parfois certains « barthiens » se sont montrés quelque peu exclusifs et outranciers, Karl Barth a toujours gardé, en dépit de positions massives et tranchées, une grande ouverture d'esprit. Et nous ne sommes pas étonné du tournant que marque, en un sens, dans sa théologie la conférence prononcée en septembre 1956 à l'assemblée de la Société pastorale suisse et publiée ici en une élégante plaquette, conférence au titre significatif : *L'humanité de Dieu*. Ce « sujet, dit-il lui-même, devrait... marquer un changement d'orientation dans la théologie évangélique, changement qui ne contredirait pas, mais modifierait pourtant un renversement précédent, opéré en gros il y a une quarantaine d'années... »

S. Mours.

Karl Barth, *Petit commentaire de l'Epître aux Romains*. Editions Labor et Fides, 176 pages, petit in-8.

Le premier grand ouvrage de Karl Barth — et qui fit sensation à l'époque dans le monde théologique — était précisément un gros commentaire de l'épître aux Romains.

Nous avons ici, non un résumé ou un « condensé » de cet important ouvrage, mais, ce qui est mieux, un cours donné à l'Université populaire de Bâle durant l'hiver 1940-1941.

S. Mours.

Eléna Cassin, *San Nicandro, histoire d'une conversion*, 256 pages, Paris, Plon 1957.

Ce livre raconte l'étrange histoire d'un habitant de San Nicandro, petite ville des Pouilles, qui fut converti au judaïsme, en 1931, par la lecture de l'Ancien Testament et qui réussit à fonder une petite communauté juive, dont quelques membres devaient émigrer plus tard en Palestine.

Indépendamment du récit de la formation de ce groupe de prosélytes qui ne fut pas accueilli sans difficultés par le rabbinat d'Italie, cet ouvrage contient encore des renseignements fort intéressants au point de vue historique et sociologique sur la région des Pouilles où se trouve San Nicandro, sur la misère qui y règne, sur le banditisme qui y sévit jadis, sur les problèmes économiques et politiques qui s'y posent et aussi sur la propagation qui s'y poursuit actuellement de diverses sectes protestantes. La naissance même du groupe des prosélytes juifs de San Nicandro ne fut rendue possible que grâce à la diffusion de la Bible par les représentants de quelques-unes de ces sectes.

Ph. de F.

— IMPRIMERIE —
CORBIÈRE & JUGAIN
— ALENÇON —

ANNONCES

Les annonces doivent être adressées au secrétaire.
Le tarif en sera fixé ultérieurement.

PETITES ANNONCES

Le *Bulletin* publie ici les noms et adresses des personnes qui désirent vendre ou acheter des collections du *Bulletin*, des fascicules séparés ou d'autres livres concernant le protestantisme.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Fondée en 1852, reconnue d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870

Président : Gabriel PUAUX, ambassadeur de France, membre de l'Institut.
Vice-Président : Jacques ALLIER.
Secrétaire : Professeur Philippe de FELICE, doyen h^re^ de la Faculté de Théologie de Paris.
Trésorier : René AUDAP, Commissaire-priseur.

Membres du Comité :

Membres résidant à Paris :

Frédéric BARBEY, archiviste-paléographe, ministre de Suisse h^re^.

Maurice BÉRARD.

Colonel BERTRAND-VIGNE.

Pasteur Marc BOEGNER, président de la Fédération Protestante de France.

P. BOURGUET, pasteur.

Jean CORDEY, conservateur honor^re^ Bibliothèque Nationale.

F. DELTEIL, professeur.

Michel FOURNIOL, professeur.

J. HOFFMANN, prof. à la Fac. de Théol. de Paris.

Emile-G. LÉONARD, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

S. MOURS, pasteur.

F.-G. PARISET, agrégé de l'Université, D^r^ ès-lettres.

A. PAUL, professeur, archiviste-paléographe.

P. POUJOL, professeur.

Michel REULOS, magistrat.

Francis ROUX-DEVILLAS.

Robert STUCKER

Raoul STÉPHAN.

THEIS, Conseiller d'Etat.

R.-A. WEIGERT, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Membres résidant en province :

J. BARNAUD, ancien doyen de la Faculté de Théologie de Montpellier.

Ch. DARTIGUE, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

R. ESNAULT, ch de cours à la Fac. de Théol. de Montpellier.

Pierre-Edm. HUGUES, conseiller à la Cour d'Appel de Poitiers.

P. ROMANE-MUSCULUS, pasteur.

H. STROHL, ancien doyen de la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg.

Membres honoraires :

J. CABANTOUS, pasteur Henry DARTIGUE, pasteur ; Julien-P. MONOD.

On devient membre de la Société en souscrivant un abonnement au *Bulletin* ou en versant, une fois pour toutes, une somme de 10.000 francs.

Chèque postal de la Société : Paris, 407.83

BIBLIOTHEQUE ET MUSEE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS, fondés en 1865, installés en 1885 rue des Saints-Pères, 54 (72.000 volumes imprimés ; 12.000 manuscrits). *Conservateur :* M. le professeur Ph. de FELICE.

La Bibliothèque est ouverte : *lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 2 heures à 5 heures.* (Métro et Autobus : St-Germain-des-Prés) ; elle est fermée du 14 juillet à fin septembre.

MUSEE DU « DESERT » fondé en 1910 au Mas Soubeyran, par Mialet (Gard), par F. PUAUX et Edm. HUGUES.
Conservateur : P.-Ed. HUGUES.

MUSÉE CALVIN, ouvert en 1930, Place Aristide-Briand, à Noyon (Oise) *Administrateur:* S. MOURS.

MUSÉE DU VIVARAIS PROTESTANT (Maison de Marie Durand), au Bouschet-de-Pranles (Ardèche) ouvert en 1932.

MUSÉE DU BAS-POITOU, Fondation Bage, Le Bois-Tiffrais, Monsireigne (Vendée).

DONS ET LEGS

A LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

L'article 418, § 2, du décret du 27 décembr 1934, portant codification des lois relatives à l'enregistrement, fait bénéficier du tarif réduit de 10 fr. 80 pour cent les donations et legs faits à des établissements reconnus d'utilité publique qui mettent leurs collections artistiques ou littéraires à la disposition du public.

La Société de l'histoire du Protestantisme français rentre dans la catégorie de ces établissements. Afin d'éviter toute difficulté et toute réclamation de droits supérieurs par le fisc, la formule suivante doit être employée pour les legs :

Je donne et lègue à la Société de l'histoire du Protestantisme français, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris, 54, *rue des Saints-Pères, la somme de francs, franche et quitte de toutes charges, de tous frais, et spécialement des droits de mutation par décès, ladite somme [ou les revenus de la dite somme] devant être employés à l'achat d'œuvres d'art, d'objets ayant un caractère historique, de livres, d'imprimés, de manuscrits destinés à figurer dans la Bibliothèque de la Société ou de ses musées, conformément aux dispositions de l'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934.*

Banquiers : MM. VERNES, 29, rue Taitbout, Paris (9e). Chèques post. : Paris, 2071.

Le Directeur Gérant : DE FÉLICE.

Alençon.- Imp. Corbière & Jugain.